

Mémoire de M2 :
La perception des visiteurs sur la
réhabilitation d'un site de patrimoine
industriel comme objet de loisirs
Le cas du parc Loisirs et Nature de la
Porte du Hainaut de Raismes

I. Table des matières

II.	Table des figures	3
III.	REMERCIEMENTS	4
IV.	Introduction	5
V.	Revue de la littérature	8
A.	Tourisme social.....	8
B.	La théorie des capacités d'Amartya Sen (1985)	10
C.	Loisirs de proximité	11
D.	Espace naturel en milieu urbain	12
E.	Tourisme culturel	14
F.	Patrimoine	16
1.	Le patrimoine culturel du bassin minier : un héritage industriel	16
2.	Patrimoine industriel.	18
3.	Le patrimoine naturel.....	20
4.	La perception du patrimoine	23
VI.	Enquête effectuée sur le parc de Raismes	26
A.	Présentation de l'enquête et de la collecte des données	26
B.	Présentation des résultats de l'enquête.....	27
1.	Profils des visiteurs du Parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut de Raismes.....	27
2.	Moyen de Transport utilisé par les visiteurs	31
3.	Sensibilité à l'effort, Sensibilité à l'environnement naturel, Sensibilité au patrimoine minier	36
4.	Les différences entre le parc Loisirs et Nature et la base de Chabaud Latour à Condé-sur-Escaut	43
5.	Conclusions de la partie sur l'enquête	48
VII.	Modèle Économétrique.....	49
A.	Présentation du modèle	49
1.	Présentation des modèles Logit et Probit	49
2.	Présentation des variables	53
B.	Présentation des résultats	56

1. Interprétation des résultats du modèle complet	56
2. Interprétation des résultats pour le modèle réduit	59
VIII. Conclusion	62
IX. Bibliographie	64

II. Table des figures

II-1 CARTE DU BASSIN MINIER DU NORD PAS-DE-CALAIS ; SOURCE : GEOCONFLUENCE _____	5
TABLEAU IV-1 L'AGE MOYEN DES VISITEURS SELON LA PERIODE DE VISITE, CALCULE SUR LA BASE DES REPONDANTS AU QUESTIONNAIRE DESTINE AUX 18 ANS ET PLUS _____	27
TABLEAU IV-2 POURCENTAGE DES VISITEURS SELON LE DERNIER DIPLOME ET LA PERIODE DE VISITE _____	28
TABLEAU IV-3 PART DE VISITEURS SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LA FREQUENCE DE VISITE _____	30
IV-1 CARTE PROVENANCE DES VISITEURS DU PARC LOISIRS ET NATURE DE RAISMES A L'ECHELLE DES HAUTS DE FRANCE _____	31
TABLEAU IV-4 PART DES VISITEURS SELON LE MOYEN DE MOBILITES UTILISE ET LA PROVENANCE _____	32
TABLEAU IV-5 NOMBRE ET PART DES VISITEURS SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LE MOYEN DE TRANSPORT UTILISE _____	35
TABLEAU IV-6 NOMBRE ET PART DES VISITEURS SELON LES ELEMENTS A PROXIMITE DU PARC AUQUEL ILS ACCORDENT DE L'IMPORTANCE._____	37
TABLEAU IV-7 NOMBRE ET PART DE VISITEURS SELON LES ELEMENTS QU'ils APPRECIENT DE VOIR AU SOMMET DU TERRIL. _____	37
TABLEAU IV-8 NOMBRE ET PART DES VISITEURS SELON L'EXPERIENCE RECHERCHER DURANT L'ASCENSION DU TERRIL _____	37
TABLEAU IV-9 PART DES VISITEURS SELON LA CLASSE D'AGE ET LES ELEMENTS A PROXIMITE DU PARC AUQUEL ILS ACCORDENT DE L'IMPORTANCE. _____	39
TABLEAU IV-10 PART DES VISITEURS SELON LA CLASSE D'AGE ET LES ELEMENTS VUES AU SOMMET DU TERRIL DONT ILS ACCORDENT DE L'IMPORTANCE _____	39
TABLEAU IV-11 PART DES VISITEURS SELON LA CLASSE D'AGE ET L'EXPERIENCE RECHERCHER DURANT L'ASCENSION. _____	40
TABLEAU IV-12 PART DES VISITEURS SELON LA CSP ET LES ELEMENTS A PROXIMITE DU PARC AUQUEL ILS ACCORDENT DE L'IMPORTANCE. _____	42
TABLEAU IV-13 PART DES VISITEURS SELON LA CSP ET LES ELEMENTS VUES AU SOMMET DU TERRIL DONT ILS ACCORDENT DE L'IMPORTANCE _____	42
TABLEAU IV-14 PART DES VISITEURS SELON LA CSP ET L'EXPERIENCE RECHERCHER DURANT L'ASCENSION. _____	43
V-1 DISTRIBUTION DE PROBABILITE CUMULATIVES DES LOI LOGISTIQUE ET LOI NORMALE _____	52
TABLEAU V-1 PRESENTATION DES VARIABLES DU MODELE PROBIT _____	54
TABLEAU V-2 PRESENTATION DES RESULTATS DU MODELE _____	56
TABLEAU V-3 PRESENTATION DES RESULTATS DU MODELE REDUIT _____	59

III. REMERCIEMENTS

Pour commencer ce mémoire, je tiens avant tout à remercier ici plusieurs personnes qui ont rendu possible le stage au sein du LARSH et la rédaction de ce mémoire.

Je tiens à exprimer mes remerciements à M. Lambrecht, directeur du LARSH, de m'avoir permis de réaliser mon stage au sein du laboratoire. Je tiens aussi à remercier les équipes du LARSH pour leur accueil au sein du laboratoire.

Je tiens aussi à remercier M. Huftier, représentant de la Chaire Tourisme et Valorisation du patrimoine de l'UPHF ; Ce mémoire étant réalisé dans le cadre de la Chaire et j'espère avoir été de la confiance qui m'a été accordée.

Je souhaite aussi remercier M. Botti, M. Arnal, M. Champin et Mme Sartoretti pour leur expertise et pour la confiance qui m'ont accordée pendant le stage et j'espère en avoir été digne.

Pour finir, je tiens à adresser toute ma gratitude à mon directeur de mémoire, M. Petit, pour la confiance qu'il m'a accordée, pour m'avoir accordé des conseils et des encouragements qui m'ont été précieux.

Je tiens une dernière fois à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce mémoire.

Avant de commencer, ce mémoire, je tiens à signaler que le mémoire a été rédigé avec l'aide d'IA. Reverso est l'IA qui a été le plus utilisée, il l'a été pour aider à la correction d'erreurs orthographiques. Il y a eu aussi l'utilisation de l'aide Copilot de Word qui a aidé à la reformulation de certaines phrases.

IV. Introduction

Pour commencer ce mémoire sur la perception des visiteurs sur la réhabilitation d'un site patrimonial en tant que lieux de loisirs, nous allons présenter le site de l'étude, qui est le parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut à Raismes. La commune de Raismes se situe dans le département du Nord, se situant entre la ville de Valenciennes et celle de Saint-Amand-les-Eaux. La commune fait partie de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) qui comprend des villes comme Saint-Amand-les-Eaux, Denain et Wallers. Raismes se situe à la frontière de la CAPH et de la communauté d'agglomération de Valenciennes métropole (CAVM). Le parc Loisirs et Nature de Raismes se situe dans des espaces naturels (notamment le parc naturel régional de la Scarpe-Escaut qui est le premier parc régional naturel de France) et proche de sites patrimoniaux protégés. La commune de Raismes présente une ancienne zone d'exploitation minière qui a été inscrite en même temps que tout le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012 au titre de "paysage culturel évolutif vivant". Étant donné ses caractéristiques géographiques, le parc nature et loisirs de la Porte du Hainaut est un site qui entremêle la nature, le patrimoine minier et une zone d'activités récréatives.

Pour commencer, nous procéderons à une présentation concise du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais ainsi que de son patrimoine historique. Au niveau géographique, le bassin minier se situe dans le Nord de la France, à cheval entre les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La carte ci-dessous présente le territoire qui est considéré comme étant le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. A l'est le bassin commence au niveau de la frontière belge, à partir de la commune de Condé-sur-l'Escaut, jusqu'à Bruay-la-Buissière dans le Pas-de-Calais pour l'ouest du bassin minier. Le bassin minier contient de grandes villes comme Valenciennes, Denain, Douai, Hénin-Beaumont, Lens et Béthune donnant au bassin minier sa forme spécifique que nous pouvons voir sur la carte ci-dessous. Le bassin minier est long de 120 kilomètres, large de 12 kilomètres et l'une de ses spécificités est qu'il est profond de 1,2 kilomètres. Le bassin minier est le deuxième gisement le plus étendu d'Europe du Nord-Ouest, derrière celui du Ruhr en Allemagne. Le bassin minier se trouve au cœur d'une région qui permet de faciliter les échanges du fait de sa proximité avec de nombreuses métropoles européennes.



IV-1 Carte du bassin minier du Nord Pas-de-Calais ; source : Géoconfluence

Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais débute historiquement par la découverte du charbon dans la commune de Fresnes-sur-Escaut en 1720. Une veine de charbon maigre est trouvée et ouverte sous la direction du Vicomte Jacques de Désandrouin et de l'ingénieur Jacques Mathieu, mais le charbon de cette veine n'était pas exploitable. En 1734, une veine de charbon exploitable est trouvée à Anzin et en 1757 est fondée la première compagnie minière du bassin qui porterait le nom de la commune d'Anzin, c'est la compagnie des mines d'Anzin. Durant la fin du 18ème et le 19ème siècle, de nouvelles compagnies minières se créent dans la région, l'exploitation minière se propage vers l'ouest de la région et s'intensifie. Cette phase commence en 1773, avec la création d'une deuxième compagnie des mines, la compagnie des mines d'Aniche. Ensuite, la découverte à Oignies en 1842 a permis de déterminer l'orientation du gisement de charbon, qui s'étend vers l'ouest en direction de Lens et Béthune. C'est la naissance du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

Le Bassin minier était la zone d'extraction de charbon la plus importante en France. Près de deux tiers du charbon français a été extrait dans le bassin minier. Le record de production de charbon est atteint en 1930, mais l'extraction du charbon n'est pas sans risque. Les mineurs, en dehors des conditions de vie difficiles, pouvaient connaître des accidents au fond de la mine, comme la catastrophe des Mines de Courrières en 1906 provoquant 1099 morts. Les deux guerres mondiales ont laissé des traces sur la production minière puisqu'une grande partie des infrastructures a été détruite durant la Première Guerre et les mines ont été ensuite surexploitées durant la Seconde Guerre Mondiale. Par la suite, les exploitations minières du bassin sont nationalisées et à partir des années 1960, le bassin minier a connu un déclin et les mines ont fermé une à une jusqu'à la dernière le 21 décembre 1990 dans la fosse n°9-9bis à Oignies.

Durant et à la suite de la fermeture progressive des mines, les pouvoirs politiques, les associations et le privé ont mis en place des politiques de reconversion des territoires du bassin minier. Sur ces sites reconvertis, nous pouvons prendre comme le site de Lewarde devenu un musée de la Mine, le terril de Nœux-les-Mines qui a été utilisé en tant que piste de ski, de nombreuses anciennes zones minières, où des lacs d'affaissements se sont créés et qui, sont devenus parfois des bases de loisirs (Condé-sur-l'Escaut, Rieulay).

Dans le bassin minier, ce sont près de 4000 hectares de paysage qui abritent 353 biens remarquables, ce qui représente 25% de la totalité du patrimoine minier qui a été inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Parmi les biens inscrits, nous retrouvons les chevalements et les terrils qui sont les symboles du patrimoine du bassin minier. Les fosses d'extraction, les voies ferrées, les sièges de compagnies et les cités minières sont inscrits dans le patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les terrils sont un symbole du changement d'état d'esprit sur le patrimoine minier car ils ont d'abord été rejettés, voire détruits. Les terrils étaient tout d'abord considérés comme des décharges de plein air, puis ils ont été détruits pour récupérer leurs composants,

comme les particules de schistes, pour construire les routes (terril d'Arenberg pour l'autoroute Lille-Valencienne). Ensuite, la valeur des terrils a été mise en avant, les géologues et les naturalistes ont montré l'intérêt écologique des terrils dans les années 1990. Les terrils, dont les pouvoirs publics ont laissé la végétation se former, proposent une biodiversité par leur composition unique dans la région, avec l'arrivée de nombreuses espèces végétales mais aussi animales, notamment les oiseaux, où des espèces rares peuvent être aperçues.

Au niveau du parc Loisirs et Nature de Raismes, nous pouvons retrouver la zone d'exploitation minière de la fosse dite "Sabatier" de la compagnie des mines d'Anzin. La fosse a été créée en juillet 1910 et l'exploitation s'arrêta en mai 1980, et les puits numéro 1 et 2 furent remblayés en 1985. De cette exploitation, il reste le chevalement numéro 2 dont le faux-carré a été démantelé, le lac d'affaissement et trois terrils qui sont les terrils 175, 175a et 174. En 1994, la commune de Raismes se porte acquéreur de la fosse et de son ensemble. Le tout fut aménagé en sentiers de randonnée pédestre. Le site de la fosse Sabatier est inscrit Monument Historique. Les terrils 175, 175a et 174 ont été recouverts par la nature et sont comme des collines présentes dans la forêt de Wallers-Raismes-Saint-Amand.

Étant donné tous ces éléments, le but de ce mémoire sera de mettre en évidence la perception des visiteurs du parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut sur la réhabilitation qu'ils en ont faite, étant donné que ce dernier se trouve dans une zone patrimoniale. Pour démontrer leur perception, il sera question de mettre en lumière les différents profils des visiteurs du parc, en plus de leurs différentes sensibilités et préférences. Il sera question de voir l'impact des différents profils sur leurs satisfactions du site via un modèle économétrique. Nous allons procéder, dans un premier temps, à une revue de littérature. Dans un second temps, nous allons présenter les résultats de l'enquête effectuée au sein du parc nature et loisirs de la Porte du Hainaut, pour, dans un dernier temps, présenter un modèle économique sur la satisfaction des visiteurs et les résultats.

V. Revue de la littérature

Dans cette partie, nous allons procéder à une revue de la littérature. Cette revue de la littérature aura pour objectif de faire le lien entre certains aspects du parc Loisirs et Nature qui va nous permettre d'avoir des premières suppositions afin de répondre aux objectifs du mémoire.

A. Tourisme social

La création du parc nature et loisirs de Raismes s'inscrit dans une politique sociale afin de faciliter l'accès au plus grand nombre à des activités récréatives de plein air. La création du parc pourrait donc s'inscrire dans le cadre du tourisme social. La définition du tourisme social par le Bureau international du tourisme social (BITS) est la suivante : "Par tourisme social, le BITS entend l'ensemble des rapports et des phénomènes résultant de la participation au tourisme et en particulier de la participation des couches sociales aux revenus modestes. Cette participation est rendue possible, ou facilitée, par des mesures d'un caractère social bien défini." (BITS, 2002). Le tourisme social vise à permettre à un maximum de personnes, notamment celles à faible revenu, les familles, les retraités et les personnes handicapées, d'accéder aux vacances, considérées comme un droit. Pour réaliser cet objectif, les pouvoirs publics ont mis en place des actions et des programmes sociaux. Le tourisme social n'a pas seulement pour objectif de permettre l'accès au plus grand nombre au tourisme, mais il "vise aussi la qualité de la relation entre les visiteurs et les communautés d'accueil", (Jolin.L et Proulx.L, 2005).

Compte tenu de l'implication de BITS, fondé en 1963 à Bruxelles, il est possible de considérer le tourisme social comme un phénomène mondial. Le BITS regroupe un peu plus de 200 membres répartis sur 4 continents, les membres sont principalement originaires d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.

Depuis la création de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le BITS a joué un rôle très important dans la mise en avant de l'importance du tourisme social. Cette explication réside dans le fait que le BITS a occupé l'un des postes de vice-présidente affiliée à l'OMT. L'importance du tourisme social sera totalement reconnue dans le Code mondial d'éthique du tourisme qui sera adopté en 1999 par l'OMT, puis approuvé en 2001 par l'Assemblée générale des Nations Unies. On retrouve cette importance du tourisme social dans l'article 7 du droit du tourisme qui se découpe en 4 points :

- Le premier point est que "la possibilité d'accéder, directement et personnellement, à la découverte des richesses de la planète constitue un droit également ouvert à tous les habitants du monde ; la participation toujours plus étendue au tourisme national et international doit être considérée comme l'une des meilleures expressions possibles de la croissance continue du temps libre, et ne pas se voir opposée d'obstacles". Ce premier point met principalement en avant l'accès pour tous au tourisme, qui est le point primordial du tourisme social.

- Le second point est le “droit du tourisme pour tous doit être regardé comme le corollaire de celui au repos et aux loisirs, et notamment du droit à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques, garanti par l'article 24 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'article 7.d du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.”
- Le troisième point indique que “le tourisme social, et notamment le tourisme associatif, qui permet l'accès du plus grand nombre aux loisirs, aux voyages et aux vacances, doit être développé avec l'appui des autorités publiques”. Ce point met en évidence que les gouvernements doivent agir à travers des mesures ou des aides financières afin de rendre plus accessible le tourisme.
- Le dernier point est : "Le tourisme des familles, des jeunes et des étudiants, des personnes âgées et des handicapés doit être encouragé et facilité." Ce point rejoint le premier point sur l'accès au plus grand nombre au tourisme.

Au fil des années, la relation entre les visiteurs et les populations locales a été de plus en plus prise en considération. Parallèlement, l'intégration des objectifs de développement durable est devenue un élément central de ces initiatives. Le tourisme social vise à rendre les vacances accessibles au plus grand nombre, permettant ainsi à tous de bénéficier des avantages du tourisme. Toutefois, il est essentiel que cela se fasse sans dégrader les ressources locales ni entraîner une surfréquentation, contrairement aux effets souvent observés avec le tourisme de masse. Le tourisme social suit donc les principes adoptés par le BITS en 1996 dans la Déclaration de Montréal. Les principes énoncés dans la Déclaration de Montréal stipulent que le tourisme social doit s'efforcer de lutter contre l'exclusion et de favoriser l'accès au plus grand nombre. De plus, ces principes mettent en avant de nouvelles valeurs, telles que le respect des populations locales et des sites affectés par les pratiques touristiques, ainsi qu'une gestion responsable du secteur touristique (Jolin, 2004).

Cependant, le tourisme social connaît actuellement un ralentissement. Le tourisme social se caractérise par des offres de voyages et de loisirs qui sont principalement assurées par des organismes publics et des associations. Ces entités sont responsables de la commercialisation et de la gestion de ces activités, en mettant l'accent sur l'accessibilité et l'inclusion sociale. Cependant, la démocratisation du tourisme a conduit le secteur privé à proposer des tarifs compétitifs par rapport aux milieux social et solidaire notamment le milieu associatif. Pour continuer à être compétitif, les organisateurs du tourisme social doivent proposer des voyages de meilleure qualité à des prix plus faibles. Ensuite, après la crise du Covid, le tourisme dit de masse a retrouvé un niveau d'activité proche d'avant la crise (OMT, 2023), tandis que le tourisme social stagne avec une baisse de 30% en comparaison des chiffres avant la crise (UNAT, 2021).

Dans le tourisme social, on peut inclure toutes les infrastructures d'hébergement touristique à prix modeste comme les colonies de vacances, les auberges de jeunesse,

les villages-vacances. Ensuite, dans le tourisme social, les mesures mises en œuvre par les gouvernements afin de faciliter et encourager les départs en vacances sont aussi prises en compte. Pour la France, la première mesure qui a permis l'émergence du tourisme en général et du tourisme social par la suite est l'arrivée des deux semaines de congés payés en 1936. Ensuite, il y a eu "les programmes d'aide à la pierre et d'aide à la personne" (Jolin.L et Proulx.L, 2005). Dans le cas d'aide à la pierre, il s'agit principalement d'aide au développement d'équipements et d'infrastructures. Dans le cas d'aide à la personne, ce sont les mesures qui visent à faciliter les départs en vacances des personnes (Bélanger, C.-É. 1999). Parmi les politiques d'aide à la personne, nous retrouvons, par exemple, les bons-vacances et chèques-vacances. Enfin, nous pouvons aussi ajouter toutes les infrastructures qui rendent accessible la pratique d'activités de plein air, comme les pistes cyclables, les sentiers de randonnée pédestre et les bases de loisirs, tels que le parc Loisirs et Nature de Raismes ; nous sommes dans cette dernière catégorie avec l'étude de ce présent mémoire. Le parc permet d'accéder à des activités de plein air via ces activités payantes (pédalo, tyrolienne, mini-golf, par exemple) et la forêt à proximité qui donne accès à des sentiers de promenade et/ou des zones cyclables. La vocation sociale du parc Loisirs et Nature de la porte du Hainaut à Raismes sous-entend que la proportion de visiteurs issus des classes sociales populaires ou modestes devrait être au moins équivalente, voire supérieure, à celle observée sur le territoire de référence.

B. La théorie des capacités d'Amartya Sen (1985)

Le parc nature et loisirs de la Porte du Hainaut a été créé dans une optique de tourisme social, mais surtout de permettre l'accès à des activités en plein air à des personnes qui n'ont pas forcément les moyens de partir en vacances. Cependant, cela suppose que les visiteurs aient les moyens de se rendre dans le parc de Raismes. Pour cela, il faut s'appuyer sur la théorie des capacités de Amartya Sen (1985). La théorie des capacités propose qu'un individu, quand il fait un choix, prend en compte les ressources qui lui permettent de faire ce choix et donc lui donnent de la liberté.

Les individus ne sont pas libres uniquement par les choix qu'ils leurs sont disponibles, mais aussi par les ressources et les moyens qui leurs permettent de réaliser ces choix. Pour un individu, il est impossible qu'il ait les mêmes moyens d'accéder à une ressource donnée (par exemple un parc) qu'un autre individu. Ces moyens différents peuvent être de tout type comme les moyens financiers, temporels, les moyens de transport disponibles ou bien un manque de mobilité pour les personnes à mobilité réduite ; ici nous sommes sur le concept de contraintes en économies. Les capacités d'un individu vont surtout dépendre du contexte de ce dernier, pour accéder à un besoin, les ressources disponibles pour deux individus donnés ne seront pas les mêmes. Pour Amartya Sen, être juste (au sens politique publique) ne veut pas dire intervenir de la même manière dans des lieux différents. Il est impossible pour les politiques publiques

d'agir de la même façon selon les individus n'ayant pas les mêmes capacités dans une même situation. Les politiques publiques doivent donc s'adapter au maximum d'individus pour prendre en compte au maximum les capacités des personnes qui ont le moins et ainsi être le plus juste possible. Cela permet de maximiser l'utilité total de la société. Pour Amartya Sen, le plus important est l'idée d'une réalisation active, rendue possible par la capacité de réaliser et d'utiliser les ressources qui sont disponibles.

Dans le cas du parc nature et loisirs de Raismes, les individus ont la capacité de profiter des activités de plein air et de pouvoir se reposer dans un espace naturel. Cependant, si les individus ne disposent pas des ressources nécessaires pour se rendre au parc en raison de contraintes temporelles, financières ou d'une incapacité à se déplacer, les infrastructures du parc ne leur seront pas bénéfiques et n'auront aucun impact sur leur bien-être. Il est probable que la présence des classes sociales les plus modestes soit moins marquée parmi les visiteurs du parc de Raismes, car elles disposent de moins de moyens pour profiter pleinement de cet espace. Cela irait à l'encontre du principe social fondamental qui a motivé sa création.

C. Loisirs de proximité

Avec le développement du tourisme social, les envies de loisirs se sont développées. Jusqu'aux années 80, les loisirs étaient principalement liés aux vacances du fait de l'arrivée des semaines de congés payés et d'un contexte économique très favorable (les Trente Glorieuses) (Raynouard, Y., 1989). Les congés payés étaient surtout utilisés pour des vacances de longue durée. Après les chocs pétroliers, les envies des Français ont été modifiées en termes de voyage, ils sont passés principalement de long voyage à des voyages plus courts en prenant des week-ends prolongés ou bien des courts séjours. Par cela, c'est la recherche de se ressourcer, de quitter leur quotidien ou bien une mise en vert qui est mise en avant (Raynouard, Y, 1989). Pour réaliser cela, les Français avaient besoin d'un site de loisirs de proximité qui soit développé. Dans cette catégorie, nous pouvons retrouver les parcs et bases de loisirs.

C'est dans l'objectif de créer des loisirs de proximité afin de répondre aux objectifs du tourisme social par l'accès au plus grand nombre à des activités de plein air, que les bases de plein air et de loisir ont été fortement démocratisées. Le développement de ces bases de plein air et de loisirs a été entamé à la fin des années 60 après la circulaire du 20 janvier 1964 qui a défini la nature et engagé l'aménagement de base de plein air. Les bases de plein air et de loisirs sont des sites naturels où ont été aménagés des espaces pour des activités sportives et de loisirs. Plus le temps passe, plus la préservation des espaces verts dans les villes s'est développée.

Pour l'attractivité des bases de plein air et de loisirs, il est tout d'abord stipulé dans la circulaire du 20 janvier 1964 qu'elles sont "destinées à la population urbaine proche". Cette circulaire souligne que la majorité des visiteurs des bases de plein air et de loisirs

provient des zones urbaines. Cependant, il est important de noter que la population locale, c'est-à-dire celle de la commune où se situe la base de plein air et de loisirs, n'est pas mentionnée, ce qui peut entraîner une certaine mise à l'écart de cette dernière. Dans une étude présentée par Schut, P.-O. & Philippe, M. (2020), la base de plein air de Bois-le-Roi a accueilli principalement des visiteurs provenant des deux grandes villes voisines. Leur nombre était significativement supérieur à celui des résidents de la commune. Pour les bases de plein air et de loisirs, la fréquentation générale se rapproche principalement des villes environnementales, donc les équipements et infrastructures pour les activités sont principalement fréquentés par des personnes qui résident aux alentours de la commune de la base. Cette fréquentation se déroule principalement durant le week-end pour les personnes plutôt éloignées de la base de plein air et de loisirs, tandis que l'on retrouve aussi un public scolaire très important lors des soirées. Les visiteurs utilisent principalement la base de plein air et de loisirs pour se ressourcer et pratiquer une activité physique ou sportive. La création des bases de plein air et de loisirs soulève également des enjeux en termes d'accessibilité. Ces infrastructures sont fréquemment situées dans des zones où le réseau de transport est parfois inexistant, mettant ainsi souvent l'usage de la voiture en avant.

Cela est similaire aux concepts abordés dans la section sur le tourisme social, où les bases de plein air et de loisirs sont situées à proximité pour permettre aux personnes d'accéder facilement à des activités de plein air près de chez elles. De plus nous avons aussi la prise en compte de la théorie des capacités de Amartya Sen. La création des bases de plein air se font principalement dans des zones difficiles d'accès en transport en commun, dont le seul moyen de venir est soit de prendre sa voiture personnelle, soit venir à pied ou à vélo. En ce qui concerne le parc nature et loisirs de Raismes, nous sommes clairement dans une base de plein air et de loisirs. Le cas énoncé par le fait que les bases de plein air ont été créées dans des zones avec des accès en transport en commun quasi inexistant est aussi vrai dans le cas de Raismes. Nous avons, pour accéder au parc de Raismes, uniquement une ligne de bus unique qui dessert toutes les heures la semaine entière et ne passe pas le dimanche. Cette desserte au niveau du parc suit la théorie des capacités de Sen que l'on rapporte aux visiteurs du parc de Raismes. Pour ceux qui sont des personnes à faible mobilité, il est difficile d'accéder au parc par ce manque de transport en commun direct.

D. Espace naturel en milieu urbain

Tout d'abord, la notion d'espace vert est une notion qui appartient principalement à la planification urbaine et à l'urbanisme. "Dans les agglomérations urbaines, l'espace vert désigne des terrains non encore bâties, végétalisés, arborés ou agricoles" (Boutefeu.E, 2007). À partir de cette première définition, le parc nature et loisirs de Raismes peut être considéré comme un espace vert car nous sommes sur un espace végétalisé. Cela est confirmé avec la circulaire du 22 février 1973 sur la protection des espaces verts qui les

définit. Sont considérés comme des espaces verts : les parcs, les jardins, les squares, les plantations d'alignement et les arbres d'ornement intramuros, les bois, les forêts, les espaces naturels et ruraux périurbains. Si on se tient à ces définitions, le parc nature et loisirs de Raismes est considéré comme un espace vert.

Le Parc Loisirs et Nature de Raismes, autrefois la base de loisirs, est une base de loisirs en plein air. Dans la littérature académique, peu d'acteur s'intéresse sur les motifs de déplacement de visiteurs dans des bases de loisirs. Cependant, des travaux sont trouvables dans des études urbaines qui ont été effectuées notamment à Rennes sur le thème des espaces verts (Chaillet.M, 2018). Dans cet écrit, nous pouvons retrouver les résultats d'une enquête menée sur trois espaces verts de la ville de Rennes et dans les résultats, nous pouvons retrouver la raison des venues des visiteurs des différents espaces verts. L'aspect mis en avant sur la venue des visiteurs dans chacun des espaces verts de l'enquête est le besoin de nature des visiteurs ; "Quel que soit le lieu en question, le stimulus le plus évoqué est le besoin de nature (plus d'un usager sur deux le cite)" (Chaillet.M, 2018).

Le point présenté juste au-dessus est aussi mis en avant dans un second écrit qui prend comme étude de cas plusieurs espaces verts et végétations urbaines de la ville de Nantes (Long, N. & Tonini, B. 2012). L'enquête met en avant que les espaces verts permettent aux visiteurs de trouver un moyen de fuir les aspects négatifs de la ville que sont le bruit, le stress ou bien l'agitation. Ces aspects négatifs de la ville sont contrebalancés par les aspects qui définissent un espace vert qui sont le calme, la détente, ou bien la relaxation. Les réponses des visiteurs des espaces verts confirment l'aspect mis en avant dans les enquêtes sur les espaces verts de Rennes. Dans cette enquête à Nantes, plus d'une personne sur deux associent les espaces comme un moyen de renouer avec la nature ou bien de permettre une rupture avec la ville. "Par l'enquête, d'autres éléments de réponses apparaissent. 53 % des personnes interrogées associent l'espace vert à la rupture avec la ville/le moyen de renouer avec la nature." (Long, N. & Tonini, B. 2012). Dans l'enquête, l'aspect de rupture entre la ville et la nature est aussi mis en évidence par les réponses. La volonté la plus citée par les visiteurs des espaces verts de Nantes est de prendre l'air, qui est un aspect lié en général avec la nature ; "la volonté de prendre l'air reste la principale raison de la venue dans le parc avec plus de 59 % des réponses" (Long, N. & Tonini, B. 2012). Les aspects liés à la nature sont aussi dans ce cas mis en avant par les visiteurs des espaces verts et végétations urbaines de la ville de Nantes.

Le lien peut être fait avec le parc Loisirs et Nature de Raismes par la situation géographique de la commune, avec proximité de deux villes, que sont Valenciennes et Saint-Amand-les-Eaux, et nous pouvons retrouver les villes de Lille et de Maubeuge qui sont plus éloignées (environ 35 min en voiture de Raismes). Cela peut nous permettre de supposer que l'on va avoir une proportion de visiteurs provenant des villes importantes et que l'aspect naturel du parc Loisirs et Nature sera mis en avant par les visiteurs.

Ensuite, comme pour l'aspect naturel d'un lieu qui est un aspect important de la venue des visiteurs dans un parc naturel ou bien un espace vert. Il a été démontré, selon plusieurs études, que le taux de satisfaction des parcs est élevé et se situe entre 70% à 90% de visiteurs satisfaits voire très satisfaits (Boutefeu.E, 2007). Pour le parc de Raismes, il faut donc s'attendre aussi à un taux de satisfaction élevé. Un parc est un équipement prisé par les habitants car il permet d'avoir un espace de nature proche de soi, donc de pouvoir venir plus facilement les fins d'après-midi voire les soirées pour les habitants les plus proches, mais il permet aussi aux habitants un peu plus éloignés de pouvoir profiter des espaces proposés par le parc le week-end. L'objectif étant d'identifier quels sont les paramètres qui jouent sur la satisfaction des visiteurs du parc de Raismes. Il est probable que, compte tenu du fort taux de satisfaction révélé par d'autres enquêtes liées à la période de fréquentation du parc, il existe une corrélation positive pour la période de fréquentation du parc.

Selon Boutefeu.E, (2007) "Un parc est également porteur d'attributs symboliques, éventail de qualités associées à la nature. L'environnement urbain ne doit pas être visible depuis l'intérieur du parc". Cette citation nous permet de confirmer un peu plus la fracture entre l'urbain et la nature pour les parcs naturels, donc une forte présence de l'aspect naturel est mise en avant. "Le parc incarne "le petit coin de nature" de la ville, une enclave située à l'écart de l'agitation urbaine. Ce havre de paix jouit d'une position extra-territoriale : il est "hors la ville". Boutefeu.E. (2007) va plus loin, il assimile le parc à un lieu propre sans déchets et pollutions, ce qui semble être contraire à l'aspect donné aux villes mais aussi aux industries. Le parc de Raismes est situé à proximité d'une ancienne zone minière et de terrils, rappelant ainsi le passé industriel de la région et l'urbanisation qui en découle. Les terrils sont, en premier lieu, avant de devenir des lieux historiques et naturels, les déchets de l'exploitation minière qui sont donc à l'opposé de l'aspect propre de la nature. Avant de rentrer plus en détails sur l'aspect du patrimoine, on peut faire une première supposition que l'aspect des terrils et du passé industriel du lieu se rapproche plus de la vision d'une industrie plutôt destructeur que de celle d'espaces verts, donc cet aspect du parc de Raismes devrait être peut-être moins apprécié étant donné cette vision.

E. Tourisme culturel

Pour poursuivre cette revue de littérature, nous allons tout d'abord définir le tourisme culturel. Le tourisme culturel est défini par l'Organisation mondiale du tourisme comme "un type d'activités touristiques dans lequel la motivation essentielle du visiteur est d'apprendre à connaître, de découvrir et de consommer les attractions/produits culturels d'une destination touristique, matériels et immatériels, et d'en faire l'expérience. Ces attractions/produits se rapportent à un ensemble de caractères distinctifs d'une société - d'ordre matériel, intellectuel, spirituel et émotionnel - recouvrant les arts et l'architecture, le patrimoine historique et culturel, le patrimoine culinaire, la littérature, la

musique, les industries créatives et les cultures vivantes avec leurs styles de vie. Leur système de valeurs, leurs croyances et leurs traditions". (OMT ; glossaire consulté le 11/06/2025)

Le parc Loisirs et Nature de Raismes se situe à proximité d'une ancienne zone d'exploitation minière qui peut amener des amateurs de patrimoines culturel et historique à visiter les lieux, et étant donné la proximité, de venir dans le parc de Raismes en tant que destination secondaire. La venue de visiteurs au niveau du chevalement, du lac d'affaissement et des terrils, à proximité du parc, fait référence à la définition du tourisme culturel. Cependant, nous n'avons pas principalement des touristes qui viennent, ce sont plus des visiteurs dans le sens de la personne qui visite un lieu.

La définition du tourisme provient directement de la définition du visiteur selon l'OMT (OMT ; glossaire ; consulté le 11/06/2025). Selon l'OMT, un visiteur est "un voyageur qui fait un voyage vers une destination principale située en dehors de son environnement habituel, pour une durée inférieure à un an et pour un motif principal (affaires, loisirs ou autre motif personnel) non lié à l'emploi par une entité résidente dans le pays ou le lieu visité". Pour que notre visiteur devienne un touriste, il suffit qu'il passe une nuitée dans la destination. Le touriste est alors un voyageur qui fait un voyage vers une destination principale située en dehors de son environnement habituel pour une durée supérieure à une nuitée et inférieure à un an, et pour motif principal (affaires, loisirs ou autre motif personnel) non lié à l'emploi par une entité résidente dans le pays ou le lieu visité. Il existe (en dehors du cas des touristes) un second cas de voyageurs qui sont les excursionnistes. Ils sont des visiteurs qui ne passent pas de nuitées au sein de la destination. Les excursionnistes semblent être les individus qui visitent le plus le parc de Raismes. Cependant, il ne faut pas oublier que dans la définition du visiteur selon l'OMT, et donc dans la définition de l'excursionniste, il y a l'aspect que la destination principale se trouve en dehors de l'environnement habituel de l'individu. Cet aspect est important car nous avons un nombre important d'individus qui visitent le parc, qui sont dans leur environnement habituel. Dans ce cas, il est difficile de parler de visiteur au sens de l'OMT, mais plutôt d'analyser les visiteurs au sens de la personne qui visite un lieu pour pouvoir incorporer tout le monde dans l'étude.

Dans le cas du parc de Raismes, si nous avons des visiteurs qui viennent principalement pour le patrimoine aux alentours que pour les activités proposées par le parc, on ne peut réellement parler de tourisme culturel mais plus de visiteurs de sites culturels.

Pour le tourisme culturel, il y a un besoin de patrimoine culturel. Dans le cas du parc de Raismes, la culture est le patrimoine minier autour du parc. Pour la suite de cette revue de la littérature, nous allons mettre en avant le patrimoine qui est l'élément essentiel du tourisme culturel.

F. Patrimoine

1. Le patrimoine culturel du bassin minier : un héritage industriel

Le patrimoine culturel constitue la base des attractions du tourisme culturel. Tout d'abord, l'institut de statistique de l'UNESCO définit en 2009 le patrimoine culturel qui "désigne les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations symboliques, historiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales. Il comprend le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et immergé), le patrimoine culturel immatériel (PCI) intégré dans la culture et les artefacts, sites ou monuments du patrimoine naturel. Cette définition exclut le patrimoine immatériel relatif à d'autres domaines culturels comme les festivals, les célébrations, etc. Elle inclut le patrimoine industriel et les peintures rupestres."

En se référant à cette définition de l'Institut de statistique de l'UNESCO, l'aspect culturel, au sens culturel des populations, est mis de côté. Donc, pour le bassin minier, les patois locaux (le ch'timi), les géants du nord, etc., ne sont pas pris en compte. Le patrimoine industriel, étant donné cette définition, est pris en compte dans le patrimoine culturel. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est une région qui est riche en patrimoine d'un passé industriel avec les chevalements, les terrils et les corons, par exemple. Ce passé industriel riche permet de raconter l'histoire des mineurs et des conditions de travail très difficiles qu'ils ont connues. L'intégration dans cette définition des sites et des monuments du patrimoine naturel permet de faire facilement le lien entre le patrimoine industriel et le patrimoine naturel, avec notamment le lac d'affaissement qui sont des conséquences de l'exploitation minière du fait du poids des terrils ou bien des espaces marécageux où l'eau est remontée à la fin de l'exploitation. Nous pouvons aussi rajouter les terrils, les sites de patrimoine naturel avec certains terrils disparaissant dans la nature avec un boisement qui s'est effectué, par exemple, avec les terrils Sabatier à Raismes dans la forêt de Wallers-Raismes-Saint-Amand qui sont quasiment recouverts ou bien à la base de loisirs de Condé-sur-l'Escaut qui, en plus d'être proche d'un lac d'affaissement, les terrils se confondent avec la nature.

Le patrimoine du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais a été inscrit au patrimoine mondial en tant que "paysage culturel évolutif", donc le patrimoine culturel du bassin minier n'est pas considéré comme fixe et peut refléter des évolutions. Ce type de classification au patrimoine mondial de l'UNESCO permet au pouvoir public d'agir sur les lieux pour les "moderniser" tout en gardant leur aspect de patrimoine industriel passé. Pour les acteurs du plan de gestion de l'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment la Mission Bassin Minier, "la dimension évolutive et vivante de ce paysage culturel est surtout comprise comme devant permettre de

concilier protection patrimoniale et développement économique du territoire". (Mortelette.C, 2024).

Le document de synthèse de la proposition d'inscription élaboré par la Mission Bassin Minier fait référence à deux notions présentes dans la classification en tant que "paysage culturel évolutif vivant" (Mortelette.C, 2020). Le caractère évolutif est mentionné pour souligner que le patrimoine minier peut être réhabilité et transformé tout en étant protégé. L'autre aspect mis en avant dans le document de synthèse de l'inscription par la Mission Bassin Minier est le côté vivant qui est expliqué pour montrer que l'objectif de la classification n'est pas de bloquer l'évolution du territoire et ne pas voir l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO comme un obstacle au développement économique et social du territoire (Mortelette.C, 2020).

Plus en détails, cette dimension évolutive permet de réhabiliter d'anciennes zones minières pour créer un renouveau économique dans le bassin minier. Cependant, dans le bassin minier, de nombreuses zones d'exploitation minière ont été réhabilitées avant la classification au patrimoine mondial de l'UNESCO, comme le centre historique minier de Lewarde, ancienne fosse qui est devenue le plus grand musée de la Mine, ou bien la base de loisirs de Chabaud Latour à Condé-sur-Escaut où les terrils et les lacs proviennent de l'exploitation de la mine terrils à Nœux-les-Mines où une piste de ski a été habilitée. Le choix de la classification au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que patrimoine évolutif vivant était une évidence et une continuité au vu des décisions prises par des associations, de la Mission Bassin Minier et des politiques publiques afin de protéger le patrimoine minier.

Cependant, le caractère évolutif du patrimoine culturel n'est pas sans paradoxes et contradictions. Les principales contradictions et/ou paradoxes proviennent principalement de l'aspect authentique et de l'aspect de l'intégrité du bien. Le caractère évolutif du patrimoine minier, du fait de l'inscription à l'UNESCO, est contradictoire dans le sens que l'aspect des biens inscrits ne doit pas être altéré, mais le caractère évolutif presuppose que l'aspect du patrimoine minier devrait évoluer. Cela se voit notamment au niveau des habitations où les façades ne doivent pas être modifiées, donc cela peut engendrer des problèmes avec les habitants pour des travaux de rénovation qui sont principalement intérieurs pour des rénovations énergétiques. Pour les rénovations de l'extérieur, notamment les toitures, les habitants doivent respecter des éléments au niveau du choix de matériaux pour respecter au mieux la vision de l'habitat minier qui a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le caractère évolutif du patrimoine minier est ici contradictoire, car on doit rester sur une vision minière à l'extérieur telle qu'elle a été classifiée à l'UNESCO. (Mortelette, C 2020). Pour que de nouvelles activités puissent être effectuées sur les sites patrimoniaux, il faut faire comme la Creative Mine à Wallers-Arenberg qui a gardé son aspect d'origine patrimoine minier tout en se projetant vers de nouvelles activités

Cet aspect est très visible pour les terrils dont l'évolution des lieux est souvent maîtrisée voire arrêtée car les terrils, en fonction de leur taille, peuvent être confondus avec des collines s'ils sont fortement végétalisés. Les terrils sont, pour garder leur aspect "noir", gérés afin de réduire la végétation et de garder leur aspect qui a été mis en avant durant l'inscription au patrimoine mondial. Les terrils auxquels on fait référence sont ceux se trouvant principalement autour de Lens. Dans les cas des terrils, la protection de l'aspect du patrimoine va à l'encontre du caractère évolutif présent dans l'inscription. Cependant, certains terrils n'ont pas été gérés de la même façon car l'aspect naturel est plus présent, notamment sur les terrils à Raismes au niveau de la fosse Sabatier ou bien à Chabaud Latour pour Condé-sur-Escaut. Dans ces zones, la nature a une place très importante sur les terrils, à un point où ces derniers sont invisibilisés par l'aspect naturel. Pour le patrimoine classé en tant que paysage culturel évolutif vivant, il faut faire avec cette contradiction car l'évolution culturelle dans l'aspect naturel du site (principalement pour les terrils) peut prendre peu à peu le pas sur l'aspect culturel au niveau du patrimoine industriel. Dans notre cas où les terrils sont recouverts par la nature, on peut clairement s'attendre à un aspect fort pour la nature qui a presque invisibilisé l'aspect historique des terrils.

2. Patrimoine industriel.

Pour poursuivre, nous allons nous concentrer sur l'aspect patrimoine industriel du patrimoine culturel. Tout d'abord, selon TICCIH (Le comité international pour la conservation du patrimoine industriel), "le patrimoine industriel se compose de sites, de structures, de complexes, de zones et paysages, ainsi que des machines, objets ou documents connexes qui témoignent des processus industriels de production passée ou en cours, de l'extraction des matières premières, de leur transformation en biens, et des infrastructures d'énergie et de transport connexes. Le patrimoine industriel reflète le lien profond entre l'environnement culturel et l'environnement naturel [...] ainsi que l'héritage social et culturel complexe qui a façonné la vie des communautés et apporté des changements organisationnels majeurs à des sociétés entières et au monde en général.". Tout d'abord, cette définition de TICCIH confirme le lien entre le patrimoine culturel et le patrimoine industriel avec la définition de l'UNESCO sur le patrimoine culturel qui prend en compte le patrimoine industriel. Ensuite, le patrimoine industriel, dans la zone du parc loisirs et nature de la porte du Hainaut de Raismes, est le chevalement restant car ils font partie des infrastructures qui ont permis l'extraction de matière première, mais nous pouvons retrouver aussi les terrils qui ont été façonnés par l'exploitation des mines et font donc partie de l'héritage industriel. Le lien entre la nature et le patrimoine naturel est très présent dans le bassin minier car on est passé d'une région plutôt plate à une région avec du relief et certaines zones, notamment la plupart sont utilisées pour des bases de loisirs, ont connu la création de lacs directement liée aux conséquences de l'exploitation minière.

La conséquence de la création d'un patrimoine d'héritage industriel peut être très importante. Tout d'abord, la présence d'un patrimoine d'héritage industriel présente sous une région qui a connu une désindustrialisation, cet événement entraîne des conséquences économiques néfastes pour la région. En dehors de conséquences économiques très importantes, il y a entraîné des conséquences environnementales importantes car les activités industrielles prenaient peu en compte les conséquences environnementales (Edwards J A and Llurdés i Coit J C 1996, Hanlon 2020). Les exploitations minières n'échappent pas à cette remarque avec des tonnes de déchets de la mine qui ont été déversés sur des terres (ce qui a donné les terrils), mais aussi les sous-sols terrestres qui ont été fortement dégradés, provoquant aussi des risques à la surface.

Un des autres conséquences du patrimoine industriel est l'image négative qui est renvoyée de ce patrimoine. Le patrimoine industriel est souvent lié à un travail et des conditions de vie très difficiles ou bien à la lutte sociale (Parlement européen 2013), cela n'échappe pas à l'image que l'on peut se faire des mineurs du bassin minier qui ont connu des conditions de travail très difficiles et dont l'image que l'on peut se faire provient notamment d'écrits ou de films comme *Germinal* de Émile Zola. Ces aspects présentés peuvent être un facteur de répulsion du patrimoine (Edwards J A and Llurdés i Coit J C 1996, Parlement européen 2013), comme il était tout d'abord le cas avec les zones d'exploitation minière et les terrils qui étaient destinés à être détruits, mais des associations, les pouvoirs publics ont pris conscience du potentiel (économique, touristique par exemple) des lieux et ont décidé de les protéger.

Cependant, le patrimoine industriel n'a pas que des effets négatifs, mais nous pouvons trouver des bienfaits du patrimoine industriel. Tout d'abord, le patrimoine industriel a permis l'émergence d'un nouveau type de tourisme, le tourisme industriel du patrimoine (Edwards J. A and Llurdés i Coit J. C. 1996) qui est défini comme "le développement d'activités touristiques et d'industries sur des sites, des bâtiments et des paysages créés par l'homme qui trouvent leur origine dans des processus industriels de périodes antérieures" (Edwards J A and Llurdés i Coit J C 1996). Le bassin minier possède énormément de sites pouvant accueillir ce type de tourisme du fait des restes de l'exploitation des mines, que ce soit par les terrils, les lacs d'affaissement ou bien les chevalements restants. Ensuite, la perception du paysage a changé avec le temps. L'image négative renvoyée par les restes du passé industriel s'est peu à peu enfui et les avantages économiques qui peuvent être tirés de ce passé industriel (Small et Syssner 2016) ont été mis en lumière, notamment par le tourisme. Cela a été aperçu au sein du bassin minier par les différentes façons dont le patrimoine minier a été réhabilité, on a par exemple : le terril de Nœux-les-Mines qui a été utilisé en tant que piste de ski, les lacs d'affaissement qui ont été utilisés en base de loisirs comme à Rieulay ou bien musée de la Mines comme à Lewarde.

L'impact que le patrimoine industriel aura sur les visiteurs du parc nature et loisirs de Raismes est difficilement estimable par la littérature. Cette difficulté est dû aux différents points positives et négative. Cependant, nous pouvons essayer de tirer une tendance qui est plutôt à une mise en retrait du patrimoine industriel. Tout d'abord, cette mise en retrait serait la cause des aspects négatifs du patrimoine industriel qui ont été présentés juste au-dessus. Enfin, il faut prendre en compte le fait que les points positifs du patrimoine industriel sont réellement présents quand ce patrimoine se trouve directement sur le lieu. Cela n'est pas le cas pour le parc de Raismes car le patrimoine minier (terrils et chevalement) se trouve en dehors du parc. Donc c'est pour cela que la tendance, en fonction des visiteurs, sur leurs perceptions du patrimoine industriel minier est supposée plutôt faible voire négative.

3. Le patrimoine naturel

Le patrimoine autour du parc nature et loisirs de Raismes est très riche. Mis à part le patrimoine industriel avec les terrils et le chevalement, nous retrouvons aussi un patrimoine naturel riche qui fut en partie une conséquence indirecte de l'arrêt de l'exploitation du site minier, qui a permis à la nature de reprendre une place forte au sein de la forêt de Wallers-Raismes-Saint-Amand, partie du parc naturel régional de la Scarpe Escaut qui est officiellement le premier PNR de France. Pour commencer, cette sous-section sur le patrimoine naturel, nous allons voir comment est définie ce type de patrimoine.

Le patrimoine naturel trouve ses premières origines dans des politiques de préservation d'espaces naturels au milieu du 19ème siècle. (Lefevre, Jean-Claude, 1990). Selon Lefevre, (1990), les aires protégées "contenaient en germe les notions de transmission et d'héritage et donc implicitement de patrimoine naturel, bien que ce terme ne soit pas encore utilisé". Les premières "luttes écologiques" (Audier 2017) ont été lancées par des artistes qui voulaient protéger la forêt de Fontainebleau, à la suite de la destruction d'arbres centenaires, des rochers et des clairières. Les artistes ont eu gain de cause avec un décret impérial qui a divisé en trois secteurs, dont une partie de la forêt qui sera protégée et ne sera pas détruite. En France, la notion de "monument naturel" va arriver dans le vocabulaire provenant de la traduction littérale de l'allemand Naturdenkmal. (Le Bot, 2019), la notion de monument naturel va entrer aussi dans le vocabulaire juridique avec la loi du 21 avril 1906.

Tout d'abord, selon l'UNESCO, il faut se référer à l'article 2 de la "Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel" en 1972 qui a été adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Cet article donne ce que l'UNESCO considère comme étant un "patrimoine naturel", il y a 3 situations où le patrimoine est considéré comme naturel :

- Le premier cas concerne "les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique".
- Le second cas concerne "les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation."
- Le dernier cas concerne "les sites naturels ou les zones naturels strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle."

Étant donné les différentes définitions de l'UNESCO sur le patrimoine naturel, nous pouvons considérer le parc naturel régional de la Scarpe-Escaut, dont fait partie le parc de Raismes, comme étant du patrimoine naturel. Dans les cas énoncés par l'UNESCO pour le patrimoine naturel, le parc naturel régional (PNR) de la Scarpe-Escaut en remplit au moins deux des situations présentées juste au-dessus. Tout d'abord le PNR de la Scarpe-Escaut possède, grâce au passé industriel minier, des lacs d'affaissement qui nous offrent des paysages et une faune et une flore uniques dans la région avec notamment des espèces d'oiseaux rares. Ces caractéristiques, en plus de la forêt de Wallers-Raismes-Saint-Amand, nous permettent de faire un parallèle avec les cas 2 (protection d'animaux et espèces végétales menacées) et 3 (paysage avec une valeur universelle au niveau de la beauté des paysages) et donc de considérer sans équivoque que la zone autour du parc naturel et des loisirs de Raismes a un patrimoine naturel important.

Au niveau du droit français, la notion de patrimoine naturel est apparue dans le décret du 1er mars 1967. Ce décret permet la création des "parcs naturels régionaux", dont le premier créé à la suite de cette loi est le PNR de la Scarpe-Escaut dont la création officielle est le 13 septembre 1968. Dans l'article premier du décret, le patrimoine naturel est cité. Cet article présente que "Le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes peut être classé en "parc naturel régional" lorsqu'il présente un intérêt particulier, par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, et qu'il importe de le protéger et de l'organiser".

Tout d'abord, la première remarque est qu'il n'y a pas de définition du patrimoine naturel dans ce décret et la seconde remarque est que, comme pour l'UNESCO, le patrimoine naturel est associé au patrimoine culturel. Le patrimoine naturel peut donc être influencé par la culture d'un lieu, ce qui est le cas dans le bassin minier avec l'exploitation minière qui a eu un fort impact négatif sur la nature, mais avec l'arrêt de l'exploitation, la nature a peu à peu repris ses droits et des lieux naturels se sont transformés grâce ou à cause de l'exploitation minière qui faisait partie de la culture du Nord. Enfin, dans le décret, les PNR

n'ont pas de pouvoir au niveau réglementaire ; leur outil pour la protection du patrimoine naturel et culturel repose sur une charte qui est définie par les PNR eux-mêmes.

La création des PNR selon le droit français rejoint l'UNESCO sur le caractère exceptionnel du patrimoine naturel, cependant l'UNESCO met plus en avant ce caractère exceptionnel en parlant de valeur universelle, alors qu'au niveau français le patrimoine naturel ne propose qu'un intérêt. Aussi bien pour le droit français que pour l'UNESCO, le patrimoine naturel doit être protégé.

Par la suite, au niveau du droit français, nous allons avoir une définition plus claire de ce qui est pris en compte dans le patrimoine naturel par la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages qui définit l'inventaire du patrimoine naturel. La loi définit l'inventaire du patrimoine naturel dans l'article L. 411-1 A, alinéa I : "L'inventaire du patrimoine naturel est institué pour l'ensemble du territoire national terrestre, fluvial et marin. On entend par inventaire du patrimoine naturel, l'inventaire des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, pédologiques, minéralogiques et paléontologiques". Le patrimoine naturel est ici toutes les espèces naturelles et animales, mais aussi la composition des sols. Si on fait le lien entre le droit français et la définition du patrimoine naturel de l'UNESCO. Le patrimoine naturel est défini dans une zone spécifique et représente une nature exceptionnelle, cette nature est la faune et la flore, les sols et les espèces animales. Cet espace naturel a une valeur universelle et doit être protégé.

Le plus important pour le patrimoine naturel est la préservation des écosystèmes afin qu'ils puissent rester fonctionnels, et que les espèces naturelles et animales ne puissent pas disparaître. La protection de ces espaces naturels est difficile étant donné les activités humaines, notamment le tourisme. Le patrimoine naturel doit avoir une gestion qui puisse le protéger de tout type d'activités touristiques. La mise en valeur du patrimoine naturel est généralement assez faible, du fait de sa forte protection, avec des interdictions de déplacement dans certaines zones contenant des espèces protégées. Le patrimoine bâti ou bien le patrimoine culturel d'un lieu est souvent plus mis en valeur que le patrimoine naturel car ce sont les types de patrimoine les plus recherchés par les touristes. (Atlan.A 2023)

Pour Atlan Anne (2023), sur La Réunion, le patrimoine naturel est avant tout une question de paysage de carte postale. Pour eux, le plus important dans le patrimoine naturel est les paysages visuels (En Réunion se sont le volcan et les cascades). La faune et la flore sont souvent mises de côté par les habitants quand ils citent le patrimoine naturel. Les habitants de la Réunion rejoignent les définitions vues sur le patrimoine naturel sur l'aspect du lien entre le patrimoine culturel et le patrimoine naturel car pour eux "la nature n'est considérée comme un patrimoine que si elle est associée à la culture". Atlan, A. 2023). Cet aspect patrimoine culturel lié au patrimoine est mis en valeur avec certains guides de montagne en Réunion qui regrettent le type du classement du patrimoine à

l'UNESCO qui a été au titre de "patrimoine naturel", retirant l'aspect culturel et créant un aspect de dépossession.

Au niveau du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, le patrimoine minier est ce qui a été mis en valeur pour le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans cette classification du bassin minier, nous retrouvons des terrils et lacs d'affaissement qui ont, dans certains cas, un patrimoine naturel qui s'est formé avec le temps, notamment avec l'arrivée d'espèces d'oiseaux rares. À la différence du cas sur la Réunion, le patrimoine du bassin minier a été classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que "paysage culturel évolutif vivant". Tout d'abord, il y a une prise en compte du patrimoine culturel du bassin minier. Ensuite, le type de classification du bassin minier permet de faire évoluer les lieux tant le patrimoine est "sauvegardé". Dans le cas des terrils, si on les laisse évoluer sans action humaine, nous allons avoir des terrils qui vont passer du noir au vert et donc des écosystèmes sur le passé industriel qui a fait la culture du bassin minier. L'importance du patrimoine naturel dans le bassin peut aussi se retrouver dans ces paysages visuels qui en font sa force, notamment au sommet des terrils qui peut permettre d'avoir une vue d'ensemble sur des paysages entiers et divers.

4. La perception du patrimoine

Un point important à mettre en évidence dans cette revue de littérature concerne la perception et les habitudes de fréquentation en fonction du profil des individus dans des lieux patrimoniaux. Tout d'abord, en passant en revue la littérature sur la perception du patrimoine et les habitudes de fréquentation des sites patrimoniaux, peu de résultats pertinents ont été trouvés. Cependant, il existe des rapports du ministère de la culture sur la fréquentation des musées selon les profils des individus qui peuvent nous permettre de formuler une première hypothèse. Dans le premier rapport choisi de Berthomier.N, Jonchery.A (2023), les résultats proviennent d'une enquête menée en 2018 sur les comportements de visite de musée et d'exposition.

Le premier point important des résultats est que les individus les plus âgés (dans l'enquête plus de 60 ans) fréquentent plus régulièrement les musées que les catégories les plus jeunes. Les plus jeunes (18-29 ans) sont ceux qui déclarent le plus n'être jamais allés visiter un musée, tandis que les catégories des plus âgés sont celles qui ont le moins déclaré n'avoir jamais visité un musée.

La seconde tendance, qui est très importante, mise en évidence est les raisons des obstacles à la fréquentation des visites de musée ou d'exposition. Les raisons évoquées par les plus jeunes sont principalement des raisons liées à un manque d'intérêt ou de motivation pour les visites. Les réponses les plus revenues sont "Consacrer son temps libre à autre chose", "ne visite que si on l'y entraîne" et "Absence d'intérêt" (Berthomier.N, Jonchery.A, 2023), alors que les obstacles invoqués pour les catégories d'âge supérieur sont plus liés à un manque de temps ou bien de mobilité.

Le troisième point que l'on peut mettre en évidence dans l'enquête se situe dans les raisons de visite en fonction de l'âge. La raison de la visite qui va nous servir dans ce mémoire est la venue pour "voir des œuvres rares, précieuses, qui font partie du patrimoine". Pour cette raison de visite, il y a un effet de génération qui est montré : cette motivation est plus faible pour les visiteurs les plus jeunes comparés aux autres catégories d'âge. Cette raison de visite est de plus en plus nommée par les visiteurs quand la catégorie d'âge augmente. Les visiteurs plus vieux viennent plus pour des objets rares, précieux et faisant partie du patrimoine que les jeunes. (Berthomier.N, Jonchery.A, 2023).

Le dernier point que l'on peut tirer du rapport de Berthomier.N, Jonchery.A, (2023), provient des chiffres sur les fréquentations des musées par type. Quelle que soit la catégorie d'âge, Les musée d'histoire et de mémoire sont les plus visités. Cependant, nous retrouvons des variations selon l'âge de la fréquentation des musées d'histoire et de mémoire. La catégorie d'âge la plus ancienne est celle qui déclare le plus avoir visité des musées d'histoire et de mémoire, alors que la catégorie la plus jeune sont ceux qui déclarent avoir le moins visité des musées d'histoire et de mémoire.

De ces différents points mis en évidence par Berthomier.N, Jonchery.A, (2023), nous pouvons tirer plusieurs suppositions. Cependant, il ne faut pas oublier que le parc Loisirs et Nature de Raismes est une zone en plein air alors qu'un musée est un lieu fermé. On peut supposer que la sensibilité des visiteurs au patrimoine minier aux alentours du parc de Raismes sera plus importante pour les visiteurs les plus âgées, car ces derniers montrent moins d'intérêt pour le patrimoine, que ce soit pour les objets rares et précieux ou bien l'histoire. Mais cette sensibilité n'est pas nulle pour les plus jeunes car il y a quand même de l'intérêt de ces derniers pour les lieux historiques et mémoriaux.

Dans un second rapport du ministère de la culture fait par Lombardo.L, Wolff.L (2020) sur l'évolution des pratiques culturelles durant les cinquante dernières années. En ce qui concerne la fréquentation des lieux patrimoniaux, la première caractéristique est une réduction des écarts d'âge et des lieux de résidence. Cependant, la seconde caractéristique est une augmentation des écarts sociaux pour la fréquentation des lieux patrimoniaux. Ce sont les cadres et les plus diplômés qui fréquentent le plus les lieux patrimoniaux et dont leur fréquentation augmente. Cependant les employés et les ouvriers fréquentent peu les lieux patrimoniaux. En plus, la part des employés et ouvriers qui fréquentent les lieux patrimoniaux diminue au fil du temps. On peut en conclure que pour le parc nature et loisirs de Raismes, les cadres et les diplômés de l'école supérieure seront plus intéressés aux patrimoines miniers aux alentours que les autres catégories socio-professionnelles qui semblent moins fréquenter les lieux patrimoniaux.

Pour compléter la partie sur la perception du patrimoine, on peut évoquer une particularité du parc naturel et de loisirs de Raismes. C'est un espace de plein air qui propose des activités plus ou moins physiques, qui se situe à proximité de terrils. A

Raismes, les terrils situés proches du parc sont utilisés pour un événement de renommée nationale qui est la course des terrils. Cette course a été créée en 1984. Lors d'une enquête menée pendant la 35ème édition de la course des terrils, sur les caractéristiques qui font l'originalité de la course, c'est l'environnement minier et l'environnement naturel qui ressortent en premier selon les coureurs (Arnal, T., & Champin, H. 2021). La difficulté du parcours est quant à elle la dernière caractéristique qui est citée comme caractéristique marquante de la course. L'une des caractéristiques, comme dit précédemment, du parc de Raismes est qu'il se situe juste à côté des terrils du parcours de la course des terrils, donc on peut supposer pour le parc que l'espace naturel et le patrimoine miniers soient des caractéristiques qui font l'originalité du parc et qu'ils soient appréciés par les visiteurs du parc.

Ensuite, si on demande au coureur de la course des terrils, "comment définiriez-vous cette course ?", le patrimoine minier passe en dernière réponse la plus citée et l'environnement naturel est le second la plus citée. (Arnal, T., & Champin, H., 2021). Cette différence entre les deux questions (la première question étant sur ce qui fait l'originalité de la course et la second sur comment les participants définisse la course) provient sûrement d'une différence de vision entre l'originalité d'un lieu ou d'un événement qui peut être liée à son histoire. Tandis que dans l'usage qui est fait du site, ce sont les caractéristiques de l'événement qui vont prendre le dessus sur l'histoire qui va passer en second plan voire oublier, cela va ressortir les caractéristiques plus visuelles du lieu (Tricaud Pierre-Marie, 2010). Le visuel autour du parc de Raismes est devenu naturel. Les terrils, qui par le passé étaient noirs, sont devenus au fil du temps verts, donc par l'évolution de l'espace naturel qui a pris le dessus sur le patrimoine minier, dont le chevalement et les terrils sont liés à la nature. L'usage du parc de Raismes, qui est un espace de nature où il est possible de faire des activités, prend le dessus sur le patrimoine minier qui se trouve à proximité du parc et qui peut devenir presque invisible aux yeux des visiteurs du parc qui sont venus pour le parc et non pour visiter le chevalement ou bien les terrils à proximité. L'environnement naturel serait plus important pour les visiteurs du parc que la proximité du parc.

VI. Enquête effectuée sur le parc de Raismes

A. Présentation de l'enquête et de la collecte des données

L'enquête a été menée sur 2 sites. Le premier site est le parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut qui est le site d'étude du mémoire et dont la revue de littérature faisait référence. Le parc Loisirs et Nature de Raismes sera à la base de notre analyse. Le second site est la base de loisirs de Chabaud Latour à Condé-sur-Escaut qui nous permettra de faire un comparatif.

Le questionnaire a pour objectif de recueillir des informations sur les usages des deux sites et pose de nombreuses questions sur le profil des visiteurs (âge, sexe, niveau d'étude, catégorie socio-professionnelle) et sur leurs habitudes au sein de la base loisirs ou du parc Loisirs et Nature (activités pratiquées, les motifs de fréquentation, les dépenses). Le questionnaire permet de mettre en évidence plusieurs aspects des visiteurs :

- Les sites sont-ils fréquentés par des visiteurs locaux ?
- Comment les visiteurs viennent sur les sites. Viennent-ils en groupe, en famille ou bien seuls ? Quels moyens de mobilité utilisent ?
- A quels aspects du site les visiteurs sont sensibles ? (Aspect naturel, aspect historique, aspect loisirs)
- Quels usages les visiteurs font des infrastructures sur et proche des sites.

Les enquêtes ont eu lieu de juin à septembre 2024, les données recueillies pour les analyses proviennent des réponses des questionnaires sur les deux sites. La collecte de données s'est effectuée par l'intermédiaire de QR codes disponibles sur des affiches (cette méthode de collecte a eu peu de succès) ou bien les visiteurs ont étaient questionnés par des étudiants en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) de l'UPHF (université polytechnique des Hauts-de-France) qui étaient présents le samedi pendant une demi-journée. Un nombre plus important de visiteurs a répondu aux questions quand c'était un étudiant qui les posait que par les affiches. Pour le parc Loisirs et Nature de Raismes, le questionnaire a obtenu 286 réponses et pour la base de loisirs de Chabaud Latour à Condé-sur-Escaut, on a obtenu 176 réponses.

Pour l'analyse des résultats, nous allons nous concentrer sur trois points importants qui sont le profil des visiteurs, les moyens de mobilité utilisés par les visiteurs et l'intérêt des visiteurs aux différents aspects du parc (naturel, historique et loisirs). Dans cette étude, nous laissons de côté, pour l'analyse, les dépenses des visiteurs au sein des deux sites car les données dans les questions liées aux dépenses ont connu des taux de réponse très faibles (aux alentours des 25 % de réponse). Nous laisserons aussi de côté pour les

analyses sur les activités effectuées par les visiteurs car cela n'a pas d'intérêt pour le mémoire.

B. Présentation des résultats de l'enquête

1. Profils des visiteurs du Parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut de Raismes

Pour commencer cette partie sur les résultats de l'enquête menée dans le parc Loisirs et Nature de Raismes, nous allons commencer par analyser le profil des visiteurs selon leurs périodes de fréquentation dans le parc Loisirs et Nature de Raismes. Le profil des visiteurs se base sur les répondants au questionnaire qui était destiné aux visiteurs de 18 ans et plus.

a) *Le parc Loisirs et Nature de Raismes, un lieu pour tous les âges.*

Les visiteurs du Parc Loisirs et Nature de Raismes ont un âge moyen de 38,7 ans, avec des écarts allant de 18 à 77 ans. Nous pouvons dire que nous sommes sur des visiteurs qui sont en général dans un âge où ils sont en bonne forme et en bonne santé.

Il existe une distinction importante selon le jour de visite : les visiteurs qui viennent uniquement la semaine sont plus âgés (46,38 ans en moyenne), tandis que ceux qui viennent uniquement le week-end sont plus jeunes (36,75 ans). Cependant, il faut remarquer que le nombre de visiteurs qui viennent la semaine est moins représentatif (13 visiteurs) que ceux qui viennent le week-end (116 visiteurs). Cette différence peut provenir du fait qu'il y ait eu un nombre faible de réponses liées aux affiches (QR code) et les enquêteurs étaient présents uniquement les samedis. Cependant, si nous prenons les visiteurs qui viennent tout au long de la semaine, nous avons une moyenne d'âge qui se situe entre les deux autres types de fréquentation de visiteurs (39,67 ans), ce qui permet de confirmer une différence d'âge entre ceux qui viennent en semaine et ceux qui viennent le week-end. Cette remarque mise à part, nous pouvons expliquer cette différence par une fréquentation plus importante des actifs le week-end et des retraités en semaine.

Période de visite	Âge moyen	Min	Max	Effectif
Week-end	36,75	18	68	116
Semaine	46,38	19	71	13
Week-end et semaine	39,67	18	77	124
Total	38,68	18	77	253

Tableau VI-1 L'âge moyen des visiteurs selon la période de visite, calculé sur la base des répondants au questionnaire destiné aux 18 ans et plus

Réponses effectives : 253

Non réponses : 33

Taux de réponse : 88,5%

b) Niveau d'étude : un public plus diplômé que le territoire local

La majorité des visiteurs du parc sont titulaires du baccalauréat (40,8 %) ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (32,5 %) en tant que dernier diplôme obtenu. Ce profil révèle sûrement des habitudes de loisirs et d'activités de plein air plus importantes chez les diplômés. Si nous comparons nos résultats avec les chiffres de l'INSEE pour la communauté d'agglomérations de la Porte du Hainaut (CAPH), nous remarquons qu'il y a une surreprésentation des diplômés du BAC et de l'enseignement supérieur. En effet, selon les données de l'INSEE pour les recensements de l'année 2021, les diplômés du Baccalauréat en tant que derniers diplômés représentent 17,7 % de la population non scolarisée de plus de 15 ans de la CAPH. Ce chiffre est de 21 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Selon l'INSEE en 2021, les diplômés de l'enseignement supérieur représentaient 14,3 % de la population non scolarisée de plus de 15 ans de Raismes. Pour les diplômés du Bac, représentaient 16,5 % de la même population. Cependant, cela est à prendre avec du recul du fait de la différence dans la population de référence entre notre enquête et les chiffres de l'INSEE. Notre population de référence sont les visiteurs de plus de 18 ans, tandis que pour l'INSEE, la population de référence sont les personnes non scolarisées de plus de 15 ans.

Période de visite	Diplôme de l'enseignement supérieur	Baccalauréat	BEP/CAP	Autre
Week-end	28,6%	44,4%	20,6%	6,3%
Semaine	16,7%	33,3%	41,7%	8,3%
Week-end et semaine	37,4%	38,1%	15,8%	8,6%
Total	32,5%	40,8%	19,1%	7,6%

Tableau VI-2 Pourcentage des visiteurs selon le dernier diplôme et la période de visite

Réponses effectives : 277

Non réponses : 9

Taux de réponse : 96,9%

c) Les catégories socio-professionnelles des visiteurs : des profils très diversifiés

Si on se concentre sur les catégories socio-professionnelles des visiteurs, nous pouvons observer, en premier lieu, une grande diversité parmi les usagers du parc. Tout d'abord, les employés représentent un peu moins d'un tiers des visiteurs du parc. Ensuite, nous trouvons les personnes sans activité professionnelle (18,18 %), les professions intermédiaires (13,45 %) et cadres et professions intellectuelles (11,64 %). Les résultats montrent que le parc Loisirs et Nature de Raismes est accessible à tous et nous

permettent de confirmer l'un des aspects du tourisme social qui est l'accessibilité à tous à des activités de plein air.

En revanche, les résultats sont à nuancer si on compare avec la population de la CAPH et de Raismes, on a une surreprésentation des classes les plus aisées et une sous-représentation des classes les plus modestes. Pour comparer avec la CAPH, on a une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles et des employés qui représentent respectivement 4,9 % et 16,3 % de la population de plus de 15 ans de la CAPH (données INSEE), contre respectivement 11,64 % et 30,18 % pour les visiteurs du parc. D'un autre côté, on a une sous-représentation des personnes sans activités professionnelles et des ouvriers qui représentent respectivement 22,6 % et 16,9 % de la population de plus de 15 ans de la CAPH (données INSEE), contre respectivement 18,18 % et 9,45 % pour les visiteurs du parc de Raismes. En prenant en compte cette comparaison, l'aspect social et l'accès pour tous au parc peuvent être remis en cause car les classes sociales les plus modestes (personnes sans activités et ouvriers) sont, par rapport à leur part dans la population, moins représentées dans les classes les plus aisées (Cadre et professions intermédiaires). Si on compare avec la commune de Raismes, la sous-représentation des ouvriers devient plus impressionnante car les ouvriers représentent 32 % de la population de plus de 15 ans de Raismes.

En semaine, nous retrouvons principalement des retraités (33,33 %) et des employés (25 %). Cela confirme l'hypothèse vue dans la sous-partie sur l'âge, qui laissait supposer une forte présence des retraités la semaine, du fait d'une moyenne d'âge élevée. Cependant, le week-end, nous retrouvons principalement des employés (27,42 %) puis des personnes sans activité professionnelle (19,35 %), des ouvriers (12,10 %), des professions intermédiaires (16,94 %) et des cadres et professions intellectuelles (12,10 %). L'aspect social du lieu, qui provient de l'accès à tous à un lieu de loisirs de plein air, est visible principalement le week-end où nous retrouvons une forte présence des ouvriers, des personnes sans activité professionnelle (classe sociale plutôt modeste), mais nous retrouvons aussi une forte présence de classes sociales plus aisées (Profession intermédiaire, cadre et profession intellectuelle). Nous avons des répartitions différentes des catégories socioprofessionnelles qui montrent que le parc de Raismes répond au besoin d'un grand nombre de visiteur, ce qui permet qu'il soit utilisé tout au long de la semaine, même si en général les classes sociales les plus aisées, qui proportionnellement sont celles les plus présentes au sein du parc par rapport à leur part dans la population de la CAPH ou bien de Raismes.

Catégorie socio-professionnelle	Week-end	Semaine	Week-end et semaine	Total
Agriculteur exploitant	1,61 %	0 %	0 %	0,73 %
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	8,87 %	0 %	8,63 %	8,36 %
Cadre et profession intellectuelle	12,10 %	8,33 %	11,51 %	11,64 %
Professions intermédiaires	16,94 %	16,67 %	10,07 %	13,45 %
Employé	27,42 %	25,00 %	33,09 %	30,18 %
Ouvrier	12,10 %	8,33 %	7,19 %	9,45 %
Retraité	1,61 %	33,33 %	11,51 %	8,00 %
Sans activité professionnelle	19,35 %	8,33 %	17,99 %	18,18 %

Tableau VI-3 Part de visiteurs selon la catégorie socio-professionnelle et la fréquence de visite

Réponses effectives : 275

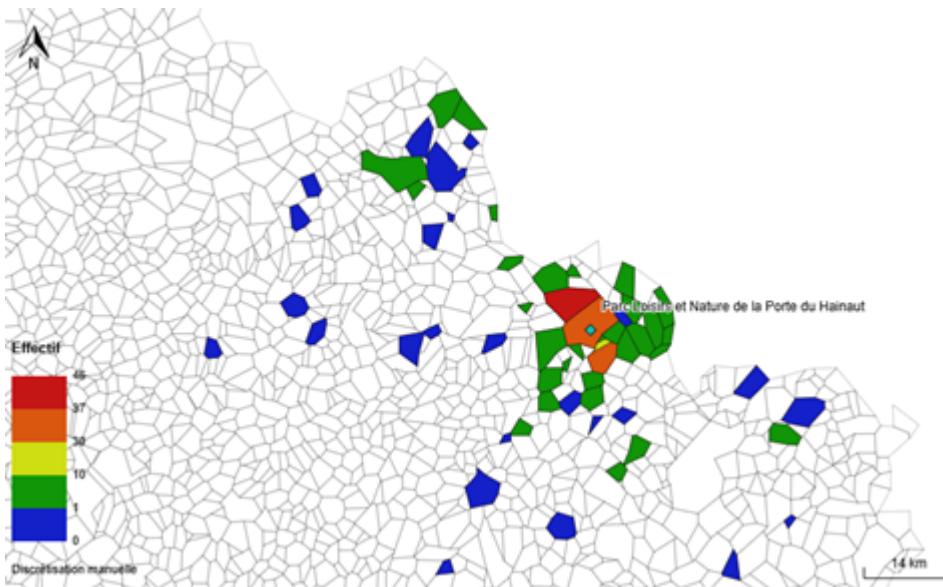
Non réponses : 11

Taux de réponse : 96,15%

d) Provenance des visiteurs : un parc avec principalement un rayonnement local

Les visiteurs du parc de loisirs et de nature de Raismes viennent principalement de la commune de Raismes et des villes voisines telles que Saint-Amand-les-Eaux et Valenciennes. Le rôle d'équipement de loisirs de plein air de proximité du parc est confirmé par ces visiteurs, mais aussi grâce aux visiteurs qui proviennent de toutes les autres petites communes aux alentours de Raismes (Bruay-sur-Escaut, Petite Forêt, Fresnes-sur-Escaut ou encore Escautpont). Cependant, l'attractivité du parc n'est pas seulement au niveau local mais aussi au niveau départemental car le parc Loisirs et Nature de Raismes attire aussi des visiteurs de zones plus éloignées, notamment de Lille et ses alentours ou encore Maubeuge et ses alentours qui se trouvent toutes les deux entre 30 à 45 minutes en voiture du parc.

Ces résultats confirment la présupposition que les parcs de loisirs et les bases de loisirs vont surtout attirer les habitants des grandes villes, dans notre cas nous sommes sur les villes de Saint-Amand-les-Eaux et Valenciennes. Les résultats permettent aussi de montrer que les installations du parc Loisirs et Nature de Raismes sont de bonne qualité et ont un rayonnement départemental.



VI-1 Carte Provenance des visiteurs du Parc Loisirs et Nature de Raismes à l'échelle des Hauts de France

2. Moyen de Transport utilisé par les visiteurs

a) Moyen de transport utilisé pour se rendre à la base de loisirs de Raismes

La voiture thermique est le moyen de mobilité dominant pour tous les visiteurs du parc Loisirs et Nature de Raismes. Les visiteurs qui se déclarent comme venant de Raismes et ses environs utilisent la voiture thermique à 65,70 %. Cette utilisation de la voiture thermique est plus importante pour les visiteurs qui se déclarent vivant plus loin (70,8%). Cette différence s'explique facilement par la différence de distances parcourues ou l'accessibilité aux lieux.

En dehors de l'utilisation de la voiture thermique, il y a de fortes différences sur l'utilisation des autres moyens de mobilité. Les mobilités douces sont utilisées majoritairement par les visiteurs se déclarant proches du parc. Le vélo est utilisé par 24,42 % des visiteurs se déclarant proches du parc, alors que les visiteurs éloignés utilisent le vélo à 13,27 %. Cette tendance se confirme avec la marche à pied où ce sont les visiteurs les plus proches de Raismes qui viennent le plus à pied (20,93 % des visiteurs proches de Raismes viennent à pied contre 7,08 % pour les autres). Nous pouvons expliquer cette différence par le fait que les visiteurs qui vivent loin du parc ont, en théorie, une plus longue distance entre leurs domiciles et le parc. Les visiteurs éloignés du parc utilisent le moyen de mobilité le plus rapide, qui est donc la voiture. Les transports publics étant peu existants et la marche ou bien le vélo demandant une contrainte temporelle faible sont donc moins utilisés par les visiteurs éloignés. Nous pouvons le remarquer aussi par le fait que la voiture électrique est le deuxième moyen de mobilité le plus utilisé par les visiteurs se déclarant éloignés du parc (16,81 %).

Enfin, les moyens de mobilité publics comme le bus et le tramway sont peu utilisés pour tous les visiteurs du parc de Raismes. Pour les visiteurs qui vivent proche du parc, le tramway est utilisé par 2,91 % et le bus par 4,07 % de ces visiteurs, alors qu'ils sont les plus susceptibles de prendre les transports en commun. Cela montre qu'il y a un manque d'offre de transport public afin d'accéder au parc de Raismes. Ceci limite l'accessibilité du parc pour certains profils de visiteurs, notamment ceux qui n'ont pas de permis de conduire ou qui rencontrent des difficultés de mobilité.

Si on se penche sur l'offre de transport public qui permet d'accéder au parc de Raismes, le manque d'offre est marquant. Tout d'abord, le tramway ne dessert pas directement le parc de Raismes, donc si un visiteur du parc utilise le tramway, il est obligé, à la sortie de celui-ci, d'utiliser un second mode de mobilité. Les arrêts de tramway les plus proches se trouvent à une heure de marche en moyenne (environ 4-5 km) pour des personnes en bonne santé. Cela limite fortement les déplacements des personnes avec des difficultés de mobilité. En ce qui concerne les lignes de bus, il n'existe qu'une ligne de bus qui s'arrête au niveau du parc de Raismes. Cette ligne relie les communes de Bruay-sur-Escaut à Petite-Forêt et ne passe que par Raismes. Il y a cependant une seconde ligne de bus qui relie les communes de Saint-Amand et d'Anzin, qui passe par Raismes mais ne passe pas proche de la base de loisirs, donc il faut aussi l'utilisation de plusieurs modes de mobilité pour se rendre au parc de Raismes. Pour conclure sur les transports publics, nous pouvons affirmer que la faible utilisation de ces moyens de mobilité s'explique principalement par une offre limitée qui ne répond pas forcément au besoin du parc.

b) Tableau sur les moyens de transport utilisée pour se rendre à la base de loisirs de Raismes

Moyen de transport	Visiteurs provenant de Raismes	Autres visiteurs	Total
Marche	20,93%	7,08%	15,44%
Vélo, trottinette	24,42%	13,27%	20,00%
Vélo ou trottinette électrique	2,91%	0,00%	1,75%
Moto, mobylette	1,74%	2,65%	2,11%
Voiture thermique	65,70%	70,80%	67,72%
Voiture électrique	8,72%	16,81%	11,93%
Tramway	2,91%	0,00%	1,75%
Bus	4,07%	0,88%	2,81%
Autres	5,23%	1,77%	3,86%

Tableau VI-4 Part des visiteurs selon le moyen de mobilités utilisé et la provenance

Pour cette question, la multiple réponse était possible.

Réponses effectives : 255

Non-réponse : 31

Taux de réponse : 89,2 %

c) *Utilisation des moyens de mobilités pour se rendre au parc loisirs et nature de Raismes selon l'âge, le sexe et le niveau de diplôme visiteurs*

Pour effectuer des comparaisons en fonction de l'âge, nous allons séparer les visiteurs en 2 catégories d'âge : la première catégorie représente les visiteurs de moins de 40 ans (40 ans compris) et la seconde les visiteurs de plus de 40 ans (40 ans non compris). Le choix de 40 ans pour créer la séparation entre deux catégories a été fait en fonction de la moyenne d'âge des visiteurs du parc. Les visiteurs, quelle que soit la catégorie d'âge, utilisent en majorité la voiture thermique ; les visiteurs de moins de 40 ans l'utilisent un peu plus (68,5 %) que les visiteurs de plus de 40 ans (66 %). Les différences principales entre les deux catégories d'âge se situent, tout d'abord, au niveau de l'utilisation du vélo qui est plus utilisé par les moins de 40 ans (24,7 %) que par les plus de 40 ans (13 %) et au niveau de l'utilisation de la voiture électrique qui est majoritairement utilisée par les visiteurs de plus de 40 ans (20 %). Nous pouvons expliquer ces différences par le fait que les moins de 40 ans sont plus souvent en bonne santé, ils utilisent donc plus les mobilités douces. Tandis que les plus de 40 ans qui sont les plus âgés utilisent plus la voiture thermique ou électrique montrant plus de problème de mobilité.

Si nous comparons les différences entre les moyens de mobilité utilisés en fonction du sexe du visiteur, nous remarquons que les déplacements des hommes et des femmes sont similaires. Nous pouvons en creusant trouver des différences minimes au niveau de l'utilisation de la voiture et des mobilités douces. Les mobilités douces sont légèrement plus utilisées par les hommes (15,7% pour la marche et 21,3 % pour le vélo) que par les femmes (14,3 % pour le vélo et 19 %), et cette tendance est inversée pour la voiture thermique (les femmes l'utilisent à 68,7 % tandis que les hommes à 66,1 %). Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes viennent plus en famille ou en groupe que les hommes, ou bien par le fait que la voiture est un mode de transport plus sûr que la marche ou le vélo.

Les visiteurs, quels que soient leurs niveaux de diplôme, utilisent principalement la voiture thermique (environ 70 %). Les différences principales se situent au niveau de l'utilisation des mobilités douces, qui est plus importante chez les visiteurs qui ont comme meilleur diplôme un baccalauréat que ceux qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur ou bien un CAP/BEP. Ces différences se font principalement, tout d'abord, sur l'utilisation de la marche entre les visiteurs ayant un BAC (20,4 %) et les diplômés du supérieur (9,9 %), et enfin, elle se fait au niveau du vélo entre les visiteurs ayant un BEP/CAP (10,9 %) et les visiteurs avec ayant un BAC (23,9 %). Ces différences peuvent expliquer que les visiteurs ayant un BAC sont en partie des étudiants, donc des personnes plus jeunes et en meilleure santé, ce qui leur permet de mieux se déplacer.

Tandis que les visiteurs ayant un BEP/CAP ou bien un diplôme de l'enseignement supérieur sont souvent des personnes déjà engagées dans le monde du travail et qui ont moins de temps libres et donc plus de difficultés à se déplacer avec les mobilités douces qui prennent plus de temps de déplacement (contraintes temporaires plus fortes).

d) Utilisation des moyens de mobilités pour se rendre au parc loisirs et nature de Raismes selon la CSP des visiteurs

Selon les catégories socioprofessionnelles (CSP), les moyens de mobilité utilisés sont très différents. Tout d'abord, les mobilités douces sont fortement utilisées par les personnes sans activité professionnelle (42 % utilisent le vélo et 19 % utilisent la marche). Les personnes sans activité professionnelle utilisent peu la voiture thermique (56 %) par rapport aux autres CSP (aux alentours des 75 %). Cela montre sûrement un manque de moyens pour les personnes sans activité professionnelle pour accéder à une voiture ou qu'ils n'ont pas de permis de conduire. La remarque précédente, en plus du manque de moyens de transport publics, fait que l'on a une forte utilisation des moyens de mobilité douce pour cette classe sociale.

L'une des CSP qui est très différente des autres est celle des retraités. Ils utilisent majoritairement la voiture, qu'elle soit thermique (utilisée à 81,2 %) ou bien électrique (utilisée à 40,9 %). Au niveau des mobilités douces, la différence avec les autres CSP n'est pas significative, même si par exemple les retraités viennent plus souvent au parc en marchant que les cadres et professions intellectuelles (18,2 % des retraités utilisent la marche contre 6,2 % pour les cadres et professions intermédiaires). La forte utilisation de la voiture par les retraités montre que cela est l'un de leurs seuls moyens de venir dans le parc de Raismes. Cependant, la faible différence avec les autres CSP concernant les mobilités douces montre que les retraités sont aussi en bonne santé et on peut supposer qu'ils font partie de ceux qui vivent proche du parc.

Pour les autres CSP, il n'y a pas de différence majeure au niveau de l'utilisation de la voiture thermique qui est utilisée aux alentours de 75 % pour chaque CSP : 76,9 % pour les ouvriers et 72,6 % pour les employés. Les cadres et professions intellectuelles utilisent, en dehors de la voiture thermique, la voiture électrique qui est le deuxième moyen de mobilité utilisé (21,9 %). Ceci montre que les cadres et professions intellectuelles ont plus de moyens pour accéder à des véhicules personnels (voiture électrique et thermique) à l'inverse, par exemple, des personnes sans activité professionnelle.

En comparant l'utilisation des mobilités douces, on peut distinguer deux grandes catégories sociales : d'une part, les classes aisées, comprenant les cadres, les professions intellectuelles et les professions intermédiaires ; d'autre part, les classes plus modestes, regroupant les employés et les ouvriers. Chaque groupe a des utilisations de mobilités douces similaires. Les employés et les ouvriers utilisent plus la marche (20,2 % pour les employés et 23,1 % pour les ouvriers) que les cadres et professions

intellectuelles et professions intermédiaires (6,2 % pour les cadres et professions intellectuelles et 7,9 % pour les professions intermédiaires). Cela montre que les classes sociales les plus aisées utilisent fortement la voiture individuelle, tandis que les classes sociales les plus modestes ont des moyens de mobilité plus variés. Les différences de moyens de mobilités utilisés entre les différentes CSP, nous permet de démontrer que chacun n'a pas les mêmes moyens pour accéder au parc de Raismes. Cela met aussi en évidence les différentes capacités des différentes classes sociales, par exemple avec les différences au niveau de l'utilisation de la marche entre les classes les plus aisées et les plus modestes.

e) *Tableau sur l'utilisation des moyens de mobilités pour se rendre au parc loisirs et nature de Raismes selon la CSP des visiteurs*

	Marche	Vélo	Vélo électrique	Moto, Mopylette	Voiture Thermique	Voiture électrique ou hybride	Tramway	Bus	Autres	Total visiteurs
Agriculteur exploitant	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2
	0%	50%	0%	0%	50%	0%	0%	0%	0%	
Artisan commerçant	4	4	0	2	16	2	0	0	1	23
	17,4%	17,4%	0%	8,7%	69,6%	8,7%	0%	0%	4,3%	
Cadre et profession intellectuelle	2	5	0	0	244	7	0	0	1	32
	6,2%	15,6%	0%	0%	75%	21,9%	0%	0%	3,1%	
Profession intermédiaire	3	6	2	2	29	2	0	0	0	38
	7,9%	15,8%	5,3%	5,3%	76,3%	5,3%	0%	0%	0%	
Employé	17	13	1	2	61	7	1	3	3	84
	20,2%	15,5%	1,2%	2,4%	72,6%	8,3%	1,2%	3,6%	3,6%	
Ouvrier	6	3	1	0	20	3	0	0	0	26
	23,1%	11,5%	3,8%	0%	76,9%	11,5%	0%	0%	0%	
Retraité	4	3	0	0	18	9	0	0	1	22
	18,2%	13,6%	0%	0%	81,2%	40,9%	0%	0%	0%	
Autres personnes sans activités	9	21	2	0	28	3	4	5	4	50
	18%	42%	4%	0%	56%	6%	8%	10%	8%	
Total	64	48	6	5	90	13	10	4	9	277

Tableau VI-5 Nombre et part des visiteurs selon la catégorie socio-professionnelle et le moyen de transport utilisé

Question avec des multiples réponses

Réponses effectives : 277

Non-réponse : 9

Taux de réponse : 96,9 %

3. Sensibilité à l'effort, Sensibilité à l'environnement naturel, Sensibilité au patrimoine minier

a) Lecture des données sur la sensibilité à l'effort, à l'environnement naturel et au patrimoine minier

Les visiteurs du parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut de Raismes viennent principalement pour profiter des espaces naturels (78,4 % des visiteurs) et des aires de loisirs (55,7 % des visiteurs).

Les visiteurs du parc de Raismes profitent davantage des sentiers de promenade (82,1 %) et du parc d'accrobranche (43,3 %) qui se trouve à proximité du parc loisirs et nature. Ce sont essentiellement des activités physiques au sein d'un milieu naturel. Ils apprécient principalement la présence d'espace naturel au sein du parc de loisirs (81 % des visiteurs apprécient l'espace vert entretenu). Les visiteurs apprécient aussi davantage l'aspect naturel du parc que l'animation et la fréquentation des lieux (38,8 %).

Les visiteurs sont surtout sensibles à la proximité du parc, à la présence d'espaces naturels (90,9 %) qu'à la présence d'une ancienne zone minière (22,7 %) qui connaît une sensibilité plus faible que la présence d'une zone urbanisée (23,6 %).

Pendant l'ascension du terril, les visiteurs recherchent principalement l'expérience d'une immersion dans un espace naturel (72,5 %). La recherche de l'immersion durant l'ascension est moins appréciée (29,9 %) que la recherche de l'effort que demande l'ascension (48 %). Au sommet du terril, les visiteurs sont davantage sensibles à la vue panoramique (93 %). La vue sur le chevalement, comparée à la vue panoramique, est relativement peu appréciée (24,9 %).

Avec ces résultats, nous pouvons en déduire que les visiteurs du parc loisirs et nature de Raismes sont très sensibles aux espaces naturels que propose le parc et ses alentours et en profitent pour les activités proposées en forêt qui vont demander plus ou moins d'efforts (la marche peut être considérée comme une activité physique moins intense que l'accrobranche). La sensibilité à l'effort liée aux activités passe même devant l'aspect historique des terrils qui se trouvent à proximité du parc. Cette sensibilité à l'aspect historique du site et à la présence de l'ancienne zone minière est relativement faible par rapport aux autres aspects du parc. Cette sensibilité au patrimoine relativement faible pourrait tout simplement être expliquer par le fait que les terrils et le chevalement se trouve en dehors des limites physiques du parc. Donc les visiteurs citent peu le patrimoine car le parc n'a pas de lien physique avec le patrimoine. On peut supposer aussi que le patrimoine naturel du lieu ait pris le dessus sur le patrimoine minier. Le parc

de Raismes principalement met en avant les activités de plein air dans un site naturel, mais moins le patrimoine minier à côté.

b) Tableau sur la sensibilité à l'effort, Sensibilité à l'environnement naturel, Sensibilité au patrimoine minier

Éléments de proximité auxquels les visiteurs accordent de l'importance	Effectifs	% Rép.
Présence d'une forêt domaniale et d'un espace naturel	220	90,9
Présence d'une ancienne zone d'exploitation minière	55	22,7
Présence d'une zone urbanisée	57	23,6%
Total	242	

Tableau VI-6 Nombre et part des visiteurs selon les éléments à proximité du parc auquel ils accordent de l'importance.

Question avec multiple réponse.

Réponses effectives : 242

Non réponses : 44

Taux de réponse : 84,6%

Éléments appréciés depuis le sommet du terril	Effectifs	% Rép.
La vue panoramique	187	93
La vue sur le chevalement	50	24,9
Autre	13	6,5
Total	201	

Tableau VI-7 Nombre et part de visiteurs selon les éléments qu'ils apprécient de voir au sommet du terril.

Question avec multiple réponse.

Réponses effectives : 201

Non réponses : 85

Taux de réponse : 70,3%

Ce qui est recherché lors de l'ascension du terril	Effectifs	% Rép.
L'effort particulier de l'ascension	98	48
L'immersion dans un espace naturel	148	72,5
L'immersion dans un espace chargé d'histoire	61	29,9
Autre	14	6,9
Total	140	

Tableau VI-8 Nombre et part des visiteurs selon l'expérience rechercher durant l'ascension du terril

Question avec multiple réponse

Réponses effectives : 204

Non réponses : 82

Taux de réponse : 71,3%

c) *Sensibilité à l'effort, Sensibilité à l'environnement naturel, Sensibilité au patrimoine minier selon l'âge des visiteurs*

Le premier point que l'on peut tirer des données est qu'il y a un effet de génération sur la sensibilité au patrimoine culturel du lieu, donc le patrimoine minier. Cette remarque est visible, tout d'abord, sur les éléments à proximité dont ils accordent de l'importance. Les visiteurs de plus de 40 ans accordent plus d'importance à la présence à proximité de l'ancienne zone minière (30,2 %) que les visiteurs de moins de 40 ans (21,8 %). Chez les visiteurs de moins de 40 ans, l'importance accordée à la présence à proximité de l'ancienne zone minière est moins appréciée que la proximité d'une zone urbaine (23,4 %).

Cette tendance sur les sensibilités aux patrimoines miniers est confirmée sur les questions liées au terril. Au sommet du terril, ce sont les visiteurs de plus de 40 ans qui sont le plus sensibles à la vue sur le chevalement (31,3 % contre 21,5 % les visiteurs de moins de 40 ans). En ce qui concerne l'expérience recherchée durant l'ascension du terril, la recherche de l'immersion dans un espace chargé d'histoire est plus importante pour les visiteurs de plus de 40 ans (44,8 %) que pour ceux de moins de 40 ans (20,4 %). Chez les moins de 40 ans, l'immersion d'un espace chargé d'histoire est moins importante que l'effort qu'ils effectuent pendant l'ascension (57,40 %).

Sur la sensibilité au patrimoine, il y a des écarts entre les générations qui sont visibles. Les visiteurs les plus âgés sont les plus sensibles à l'aspect historique des lieux. Il est important de préciser que les dernières zones d'exploitation minière du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais ont fermé, il y a environ 33 ans, et la fosse Sabatier de Raismes a fermé, il y a environ 44 ans. Comme vu précédemment sur la partie sur la provenance des visiteurs du parc Loisirs et Nature de Raismes, les visiteurs viennent principalement des communes proches de Raismes ou du bassin minier. Cet écart de sensibilités au patrimoine s'explique par le fait que les visiteurs plus âgés ont vécu ou connu la période minière, contrairement aux plus jeunes. Cet écart générationnel pourrait s'expliquer par un rejet du patrimoine industriel par les plus jeunes qui voient le patrimoine minier sous le prisme de la souffrance ouvrière ou des conséquences économiques suite à la fermeture des mines. Cependant, cette supposition est peu probable car la perception du patrimoine minier a changé au fil des années, que ce soit par les pouvoirs publics et les associations qui avaient commencé à réhabiliter et protéger les anciens sites miniers plusieurs dizaines années avant l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette sensibilité au patrimoine minier est très faible comparée à la sensibilité à l'espace naturel situé autour et dans le parc. Sur la sensibilité à la nature, il n'y a pas d'écart important entre les visiteurs les plus jeunes et les visiteurs plus âgés. Quelle que soit la question, dès qu'il y a la présence de l'aspect naturel, celui-ci est le plus apprécié. Si on se concentre sur les motifs de venues, les visiteurs viennent principalement pour profiter

de l'aspect de la nature. Au sommet du terril, les plus jeunes comme les plus âgés sont sensibles à la vue panoramique. La nature est l'aspect le plus important du parc, quel que soit l'âge.

Sur la sensibilité aux efforts, les visiteurs les plus sensibles sont ceux de moins de 40 ans. Les visiteurs de moins de 40 ans sont ceux qui viennent le plus dans le parc pour s'entraîner pour des compétitions (9 % contre 1 % pour les visiteurs de plus de 40 ans). Nous le voyons durant l'ascension du terril où les visiteurs de moins de 40 ans sont plus sensibles à l'effort pratiqué durant l'ascension (57,4 %) que les visiteurs de plus de 40 ans (35,8 %). Cet écart peut être tout d'abord expliqué par l'âge des visiteurs. Plus les visiteurs sont âgés, plus ils sont censés être en meilleure santé et en bonne forme, donc les efforts qu'ils produisent sont pour eux plus importants que les visiteurs les plus âgés dont il est plus difficile de fournir des efforts intenses (préparation pour des compétences). Les efforts de forte intensité seront moins mis en avant par les plus âgés car l'expérience qu'ils recherchent au niveau des efforts est plus faible

d) Tableau sur la Sensibilité à l'effort, Sensibilité à l'environnement naturel, Sensibilité au patrimoine minier selon l'âge des visiteurs

	D'une forêt domaniale et d'un espace naturel	D'une ancienne zone d'exploitation minière	D'une zone urbanisée
Moins de 40 ans	90,30%	21,80%	23,40%
Plus de 40 ans	96,50%	30,20%	22,10%

Tableau VI-9 Part des visiteurs selon la classe d'âge et les éléments à proximité du parc auquel ils accordent de l'importance.

Cette question proposée des multiples réponses

Réponses effectives : 217

Non-réponse : 69

Taux de réponse : 75,9 %

	La vue panoramique	La vue sur le chevalement	Autre
Moins de 40 ans	92,5 %	21,5 %	7,5 %
Plus de 40 ans	92,5 %	31,3 %	6,0 %

Tableau VI-10 Part des visiteurs selon la classe d'âge et les éléments vues au sommet du terril dont ils accordent de l'importance

Cette question proposée des multiples réponses

Réponses effectives : 179

Non-réponse : 107

Taux de réponse : 62,6%

	L'effort particulier de l'ascension	L'immersion dans un espace naturel	L'immersion dans un espace chargé d'histoire	Autre
Moins de 40 ans	57,40%	72,20%	20,40%	8,30%
Plus de 40 ans	35,80%	82,10%	44,80%	4,50%

Tableau VI-11 Part des visiteurs selon la classe d'âge et l'expérience rechercher durant l'ascension.

Cette question proposée des multiples réponses

Réponses effectives : 180

Non-réponse : 106

Taux de réponse : 62,9 %

e) *Sensibilité à l'effort, Sensibilité à l'environnement naturel, Sensibilité au patrimoine minier selon la catégorie socio-professionnelle des visiteurs*

Pour commencer cette sous-section, on peut remarquer que ce sont les retraités qui sont le plus sensibles au patrimoine minier. Dans leurs réponses, ils mettent le plus en avant le patrimoine minier. Ils citent à 61,1 % lors de l'ascension du terril qu'ils recherchent l'immersion dans un site historique, à 44,4 % qu'ils apprécient la vue sur le chevalement au sommet du terril et à 42,9 % qu'ils apprécient qu'à proximité du parc se trouve une ancienne zone minière. Ceci peut s'expliquer par le fait que les retraités sont les visiteurs les plus âgés du parc et, comme on l'a vu précédemment, les visiteurs les plus sensibles au patrimoine minier sont les plus âgés. Donc avoir les retraités comme étant la CSP la plus sensible confirme le lien entre l'âge et le fait d'apprécier le patrimoine.

Ensuite, nous retrouvons plusieurs CSP qui ne sont pas sensibles à certains aspects du patrimoine minier. Nous retrouvons les employés qui sont davantage sensibles à l'aspect historique de l'ascension du terril (30,9 %) et à la vue sur le chevalement au sommet du terril (30,9 %) qu'à la proximité du parc à l'ancienne zone d'exploitation minière (18,8 %). Pour les ouvriers, nous avons une sensibilité variée, avec une forte sensibilité pour l'immersion dans un lieu historique lors de l'ascension (44,4 %), à la proximité de l'ancien site minier (23,8 %) ou bien à la vue sur le chevalement (21,1 %).

Puis nous avons des CSP dans lesquelles on retrouve une sensibilité plutôt stable, quel que soit l'aspect du patrimoine. Dans cette catégorie, nous retrouvons les artisans, les cadres et les professions intellectuelles. Pour ces deux CSP, nous retrouvons une sensibilité minière qui se situe aux alentours de 30 % des visiteurs de chacun, ce qui met en évidence les aspects du patrimoine minier. Pour les visiteurs sensibles à la vue sur le chevalement, ils représentent 33,3 % des cadres et professions intellectuelles qui le

mettent en évidence, et pour les artisans on est à 26,7 %. Pour les visiteurs qui recherchent l'immersion dans un lieu chargé d'histoire lors de l'ascension, ils représentent 33,3 % des artisans et 35 % des cadres et professions intermédiaires.

Ces CSP ont une sensibilité au patrimoine minier qui est donc plus stable par rapport aux ouvriers et employés. Cela pourrait s'expliquer que les artisans, les cadres et les professions intellectuelles montrent plus facilement leurs intérêts pour le patrimoine minier que les employés et les ouvriers. Un second axe d'explication est que les artisans, les cadres et les professions intellectuelles apprécient tous les aspects du patrimoine minier, tandis que les employés et les ouvriers n'apprécient que certains aspects du patrimoine minier. Cela peut se voir avec l'appréciation de l'ancienne zone d'exploitation minière à proximité du parc, qui est plus faible chez les employés et ouvriers par rapport aux deux autres.

Enfin, nous retrouvons les CSP qui sont les moins sensibles au patrimoine minier. Dans ces CSP, nous retrouvons les professions intermédiaires et les personnes sans profession. Ces deux CSP sont principalement ceux qui mettent le moins en avant le patrimoine minier, avec pour la vue sur le chevalement 14,6 % pour les personnes sans activités et 10,3 % des professions intermédiaires qui l'apprécient. Pour l'immersion dans un lieu chargé d'histoire lors de l'ascension, nous retrouvons des résultats plus faibles par rapport aux autres CSP qui mettent tous en valeur cet aspect à plus de 30 %, alors que pour les Professions intermédiaires et les personnes sans activités mettent respectivement cet aspect à 16,7 % et 12,2 %. Pour la proximité du patrimoine minier au parc, cette tendance est la même avec les Professions intermédiaires (13,9 %) et les personnes sans profession (17,1 %) qui sont les deux derniers CSP à le mettre en évidence.

Pour le patrimoine naturel, quel que soit l'aspect de ce dernier, il est fortement apprécié. Toutes les CSP mettent fortement en évidence, à travers leurs réponses, l'aspect naturel du lieu, que ce soit la proximité de la forêt, la vue panoramique au sommet du terril ou bien l'immersion dans un espace naturel durant l'ascension. La première raison de venue des visiteurs dans le parc de Raismes est de profiter d'un espace naturel. L'aspect naturel du parc Loisirs et Nature de Raismes reste le premier aspect le plus important du parc pour tous.

Pour la plupart des CSP, l'effort effectué durant l'ascension est la deuxième réponse la plus citée, sauf pour les retraités. Pour eux, l'aspect naturel et l'aspect historique sont majoritairement plus importants que les efforts physiques effectués (27,8 %). Cela, nous pouvons facilement l'expliquer par rapport à un effet de l'âge.

f) Tableau sur la Sensibilité à l'effort, Sensibilité à l'environnement naturel, Sensibilité au patrimoine minier selon la CSP des visiteurs

	D'une forêt domaniale et d'un espace naturel	D'une ancienne zone d'exploitation minière	D'une zone urbanisée
Agriculteur exploitant	100%	50%	50%
Artisan, commerçant	90%	30%	50%
Cadre et profession intellectuelle	100%	25%	17,9%
Profession intermédiaire	91,7%	13,9%	25%
Employé	89,9%	18,8%	23,2%
Ouvrier	81%	23,8%	28,6%
Retraité	100%	42,9%	9,5%
Autres personnes sans activité	85,4%	17,1%	17,1%

Tableau VI-12 Part des visiteurs selon la CSP et les éléments à proximité du parc auquel ils accordent de l'importance.

Cette question proposée des multiples réponses

Réponses effectives : 238

Non-réponse : 48

Taux de réponse : 83,2%

	La vue panoramique	La vue sur le chevalement	Autres
Agriculteur exploitant	100%	50%	0%
Artisan, commerçant	100%	26,7%	0%
Cadre et profession intellectuelle	94,4%	33,3%	0%
Profession intermédiaire	96,6%	10,3%	3,4%
Employé	94,5%	30,9%	9,1%
Ouvrier	100%	21,1%	0%
Retraité	77,8%	44,4%	11,1%
Autres personnes sans activité	87,8%	14,6%	12,2%

Tableau VI-13 Part des visiteurs selon la CSP et les éléments vues au sommet du terril dont ils accordent de l'importance

Cette question proposée des multiples réponses

Réponses effectives : 197

Non-réponse : 89

Taux de réponse : 68,9 %

	L'effort particulier de l'ascension	L'immersion dans un espace naturel	L'immersion dans un espace chargé d'histoire	Autre
Agriculteur exploitant	100%	100%	50%	0%
Artisan, commerçant	60%	53,3%	33,3%	0%
Cadre et profession intellectuelle	55%	80%	35%	0%
Profession intermédiaire	30%	73,3%	16,7%	6,7%
Employé	50,9%	76,4%	30,9%	7,3%
Ouvrier	50%	77,8%	44,4%	0%
Retraité	27,8%	77,8%	61,1%	11,1%
Autres personnes sans activité	56,1%	65,9%	12,2%	12,2%

Tableau VI-14 Part des visiteurs selon la CSP et l'expérience rechercher durant l'ascension.

Cette question présente une multiple réponse

Réponses effectives : 199

Non-réponse : 87

Taux de réponse : 69,6%

4. Les différences entre le parc Loisirs et Nature et la base de Chabaud Latour à Condé-sur-Escaut

Dans cette partie, nous allons comparer les résultats présentés juste au-dessus pour le parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut de Raismes avec les résultats pour la base de loisirs de Condé sur Escaut. Sur la base de loisirs de Condé-sur-Escaut, la même enquête a été effectuée que pour le parc de Raismes. Les résultats ont été analysés afin de pouvoir comparer les deux sites et voir si on avait des différences majeures. La base de Condé-sur-Escaut a été choisie comme site témoin car elle présente des similitudes avec le parc de Raismes. Tout d'abord, nous sommes sur deux sites qui présentent des activités de plein air, ensuite, les sites se situent sur le territoire du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, et enfin, les sites se trouvent à proximité d'anciennes zones d'exploitation minière classées au patrimoine mondial. Étant donné ces similitudes, il est pertinent de comparer les deux sites pour en sortir les principales différences.

a) Profils des visiteurs

Pour commencer cette partie, nous allons commencer par présenter les différences au niveau du profil des visiteurs. Tout d'abord, il y a une faible différence au niveau de la moyenne d'âge (environ 4 ans entre les deux sites), cependant cette différence n'est pas significative aux vues du nombre de répondants dans les deux sites car on reste sur une population qui est active et en bonne santé.

Les grandes différences entre la base de loisir de Chabaud Latour à Condé-sur-Escaut et le parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut à Raismes concernent les niveaux d'étude et les catégories socio-professionnelles des visiteurs présents sur chaque site. Pour le niveau d'étude, à Raismes nous retrouvons en majorité des visiteurs qui ont comme meilleur diplôme un baccalauréat, tandis qu'à Condé-sur-Escaut nous trouvons principalement des visiteurs qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Au niveau des CSP, la base de Condé-sur-Escaut a des profils moins variés que le parc nature et loisirs de Raismes. Cependant, à Condé-sur-l'Escaut, nous avons une proportion plus importante d'ouvriers et moins importante de professions intermédiaires. Malgré cela, on a toujours une surreprésentation des classes sociales les plus aisées et une sous-représentation des classes les plus modestes. De ces différents faits, on peut tout à fait dire que la base de Condé-sur-Escaut attire plus les classes populaires que le parc de Raismes. On retrouve un aspect social plus important à Condé-sur-Escaut qu'à Raismes. Ceci pourrait être expliqué par la provenance des visiteurs.

b) Provenance des visiteurs

L'une des différences importantes entre le Parc Loisirs et Nature de Raismes et la base de Chabaud Latour est dans la provenance des visiteurs. Comme vu au-dessus, pour le parc de Raismes, les visiteurs proviennent principalement, en dehors de la commune de Raismes, de Valenciennes et de Saint-Amand qui sont les deux grandes villes proches du parc. Pour la base de Condé sur l'Escaut, en dehors de la commune de Condé sur Escaut, les visiteurs proviennent principalement des communes de taille modeste que sont Fresnes sur Escaut et Vieux Condé.

La seconde différence provient du rayonnement du site. Le parc Loisirs et Nature de Raismes a un rayonnement au niveau du département plus important que la base de loisirs de Chabaud Latour de Condé sur l'Escaut. Le parc de Raismes attire plusieurs dizaines de personnes venant des deux villes et de ces périphériques se trouvant à moins de trois quarts d'heure que sont Lille et Maubeuge, tandis que la base de loisirs de Condé-sur-l'Escaut attire, au niveau régional, uniquement des visiteurs venant de Lille et de Maubeuge.

Pour conclure sur cette sous-partie, Le parc Loisirs et Nature de Raismes attire principalement des citadins provenant de grandes villes tandis que la base de loisirs de Condé-sur-l'Escaut attire principalement des visiteurs provenant de communes plus modestes.

c) Type de mobilité pour se rendre à la base de loisirs

Pour la base de loisirs de Condé-sur-Escaut et le parc Loisirs et Nature de Raismes, le schéma des moyens de mobilité les plus utilisés est le même au départ. Nous avons comme moyens de mobilité le plus utilisé la voiture thermique, et ensuite nous retrouvons comme seconds et troisièmes modes de mobilité le vélo et la marche.

Cependant, certaines différences existent entre les deux sites. Tout d'abord, il existe une différence entre les deux sites au niveau des visiteurs qui se déclarent éloignés. A Condé-sur-Escaut, ces visiteurs viennent principalement en voiture thermique, puis ils utilisent en majorité la marche et le vélo. Tandis qu'à Raismes, ces visiteurs utilisent principalement la voiture thermique, mais en second mode de mobilité, nous retrouvons la voiture électrique. Pour les visiteurs éloignés, il est plus facile d'accéder à la base de loisirs de Condé-sur-Escaut via plusieurs modes de mobilité que pour la base de Raismes.

Cette remarque peut se confirmer avec la seconde différence qui se situe au niveau de l'utilisation des transports en commun. Pour arriver dans le parc de Raismes, les visiteurs utilisent très peu les transports en commun (1,75 % pour le tramway et 2,81 % pour le bus). Tandis que les visiteurs de Condé-sur-Escaut utilisent plus le tramway pour accéder à la base de loisirs (6,32 %). Au niveau de l'utilisation du bus, il n'y a pas de différence en général. Cependant, pour Raismes, les utilisateurs du bus proviennent des visiteurs vivant aux alentours de Raismes, tandis que pour les utilisateurs du bus pour accéder à la base de loisirs de Condé-sur-l'Escaut, sont majoritairement des visiteurs se déclarant vivant éloignés de la base.

Cette différence entre les deux sites au niveau des transports en commun s'explique par l'offre de transport mise en place. Au niveau de la base de Raismes, comme dit dans la sous-partie sur les moyens de mobilité utilisés, il y a une offre très faible de transport en commun qui arrive directement au parc avec seulement une ligne de bus. En revanche, pour la base de loisirs de Condé-sur-Escaut, l'offre de transport en commun est plus importante. Nous trouvons, tout d'abord, la ligne de tramway T2 qui passe par deux arrêts se trouvant à moins de 5 minutes à pied de deux entrées différentes du parc. Enfin, nous retrouvons aux moins deux lignes de bus réguliers où le terminus se situe à l'un des arrêts de tramway, donc aussi à 5 minutes à pied. L'offre de transport en commun mise en place au niveau de la base de Loisirs de Condé-sur-Escaut est plus importante que pour le parc de Raismes. Ceci permet aux personnes qui n'ont pas le permis ou bien qui rencontrent des difficultés de mobilité peuvent plus facilement à la base de Condé-sur-Escaut que dans le parc de Raismes.

d) Différence de sensibilité à l'effort, Sensibilité à l'environnement naturel, Sensibilité au patrimoine minier

Entre la base de loisirs de Condé-sur-l'Escaut et le parc Loisirs et Nature de Raismes, nous retrouvons des différences entre les sensibilités. Tout d'abord, les visiteurs des deux sites viennent principalement pour profiter des espaces naturels. L'espace naturel des deux sites est fortement apprécié par les visiteurs qui mettent cet aspect naturel comme étant l'aspect le plus important de la base de loisirs de Condé-sur-Escaut et du parc de Raismes.

La grande différence entre le parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut de Raismes et la base de loisirs de Chabaud Latour à Condé-sur-Escaut se trouve au niveau de la sensibilité du patrimoine minier. Les visiteurs du parc Loisirs et Nature de Raismes sont moins sensibles au patrimoine minier que les visiteurs de la base de loisirs de Condé-sur-Escaut. Cette remarque se voit tout d'abord sur la vue au sommet du terril, avec la vue sur le chevalement, est plus populaire à Condé-sur-Escaut (environ 50 % des visiteurs la trouvent intéressante), alors qu'à Raismes cette part est divisée par 2 (24,9 %). Cette différence entre les deux sites se retrouve sur les deux autres aspects du patrimoine minier, que ce soit la proximité avec l'ancienne zone d'exploitation minière ou bien l'immersion dans un lieu historique au moment de l'ascension du terril.

De plus, si on compare les différences de sensibilités en fonction de l'âge, on remarque tout d'abord que pour les deux sites, ce sont les visiteurs les plus âgés qui sont les plus sensibles au patrimoine minier. Cependant, à la différence du parc de Raismes, nous retrouvons à Condé-sur-Escaut un aspect du patrimoine minier qui est plus apprécié par les visiteurs les plus jeunes que par les visiteurs les plus âgés. Cet aspect est l'immersion dans un lieu chargé d'histoire lors de l'ascension du terril, cela montre que les visiteurs les plus jeunes de Condé-sur-Escaut ne sont pas intéressés par le patrimoine minier mais ils en préfèrent certains aspects.

Cette différence de sensibilité au patrimoine minier entre les deux sites peut s'expliquer, dans un premier temps, par la configuration des sites. Le parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut de Raismes est une zone clôturée, donc on est sur un espace qui est fermé et délimité. Le patrimoine minier présent à Raismes se trouve à côté du parc et non dans le parc. Les visiteurs du parc de Raismes, qui sont principalement présents pour les infrastructures du parc, n'ont pas forcément la connaissance d'une ancienne zone d'exploitation minière (terrils recouverts par la nature) ou bien ils ne s'y rendent pas. La sensibilité au patrimoine minier à Condé-sur-l'Escaut est plus présente car le site est littéralement sur les restes et les créations de l'ancienne zone d'exploitation minière. La base de Loisirs de Chabaud Latour présente les anciens terrils et le chevalement qui témoigne du passé minier sur son site. Mis à part les terrils et le chevalement, la base de loisirs a été construite autour du lac d'affaissement qui est une conséquence directe de l'exploitation minière. À la différence de Raismes où le parc a été construit dans un espace naturel qui a été aménagé, la base de loisirs de Condé-sur-Escaut a utilisé tous les aspects restants de l'ancienne zone d'exploitation minière. Cette présence plus importante du patrimoine minier pour la base de Condé-sur-Escaut explique aussi que les visiteurs ont une sensibilité plus forte à ce patrimoine.

Dans un second temps, la différence de sensibilités peut s'expliquer par la provenance des visiteurs, les visiteurs de la base de Condé-sur-Escaut proviennent de communes plus modestes mais surtout des communes ayant un passé minier, par exemple la commune de Fresnes-sur-Escaut où la découverte du charbon dans le bassin minier est

mise en avant par les pouvoirs publics. Tandis qu'à Raismes, les visiteurs proviennent principalement des grandes villes de la zone qui sont Saint-Amand-les-Eaux et Valenciennes. Ces deux villes ne sont pas connues comme étant des anciennes cités minières, mais plus comme des villes industrielles. Le passé minier était moins présent dans ces villes, donc on peut s'attendre à des visiteurs qui proviennent de ces villes qu'ils soient moins attentifs au patrimoine minier proche du parc du Raismes.

La dernière explication, qui est aussi liée à la première, est la mise en avant du patrimoine minier par les deux sites. Pour le parc Loisirs et Nature de Raismes, le patrimoine minier n'est pas du tout mis en avant. Comme l'ancien site minier se trouve en dehors des délimitations du site, on a un patrimoine minier qui est invisible au sein du parc et qui n'est pas présent sur des plans présents dans le parc. Tandis que pour la base de loisirs de Chabaud Latour, les informations sur le patrimoine minier présent dans le parc sont mises en lumière par les plans de la base, donc le patrimoine minier n'est pas rejeté et est même un élément de important de la base de loisirs.

Pour conclure sur cette sous-partie, nous pouvons dire que la différence au niveau des sensibilités entre les deux sites se trouve principalement au niveau de la sensibilité au patrimoine minier. Cette différence s'est créée principalement à cause de la place qu'occupe le patrimoine minier dans les sites. Pour la base de loisirs de Condé-sur-Escaut, le patrimoine minier a une place importante que nous ne retrouvons pas pour le parc Loisirs et Nature de Raismes.

5. Conclusions de la partie sur l'enquête

Cette partie permet de mettre en évidence certains aspects des visiteurs du parc Loisirs et Nature de la porte du Hainaut de Raismes. Tout d'abord, comme le laisse présager la revue de la littérature, les visiteurs viennent principalement pour les espaces naturels du parc et pour les activités proposées. Il y a, pour les visiteurs du parc de Raismes, peu de place pour d'autres aspects qui sont moins appréciés comparés à l'espace naturel.

La perception du patrimoine minier au niveau du parc nous a montré que les visiteurs de Raismes ne mettent pas forcément le patrimoine minier en lumière à travers leurs réponses, mais aussi que le nombre de visiteurs qui l'apprécie est relativement faible si on compare avec la base de loisirs de Condé-sur-Escaut. Pour continuer, nous avons l'âge et les CSP qui jouent sur la perception du patrimoine. Du côté de l'âge, ce sont les visiteurs les plus âgés qui sont le plus sensibles au patrimoine, comme le laissait supposer la revue de littérature. Du côté des CSP, nous avons des résultats plus variés avec les cadres profession intellectuelle qui ont une plus forte sensibilité en général que les classes sociales les plus modestes. Cependant, cet écart n'est pas conséquent.

Cette partie a aussi montré que la perception du patrimoine historique au sein de lieux dont la réhabilitation peut être considérée comme similaire (dans notre cas une base de loisirs et un parc anciennement base de loisirs), pouvait avoir de fortes différences qui vont s'expliquer principalement par le style des sites (lieu de création du site, mise en avant du patrimoine, etc.). Cette différence entre deux sites montre que la perception du patrimoine peut être modifiée s'il y a la mise en place d'infrastructures ou d'actions qui le mettent en lumière.

Le parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut de Raismes a été créé dans un objectif social de rendre l'accès au plus grand nombre à des activités en plein air. Cet objectif semble ne pas être totalement réalisé même si on trouve une variété de CSP, celles qui sont sur-représentées, par rapport au territoire du parc (CAPH et Raismes), sont les cadres et les professions intellectuelles qui peuvent être considérées comme la classe la plus aisée. Les CSP sous-représentés sont quant à eux les ouvriers et les personnes sans activité professionnelle qui peuvent être considérées comme les classes sociales les plus modestes. Cet objectif de rendre l'accès du parc possible au plus grand nombre est aussi remis en doute par les moyens de mobilité utilisés par les visiteurs car nous retrouvons une forte proportion de voitures thermiques, mais nous remarquons aussi une faible utilisation des transports en commun qui s'explique par l'offre de transport mise en place. Cela crée des inégalités entre les personnes qui peuvent se déplacer en voiture et celles qui ne peuvent pas pour des raisons financières, des problèmes de mobilité, etc.

VII. Modèle Économétrique

Dans cette partie, l'objectif sera de montrer l'impact des différents profils des visiteurs et de leurs sensibilités sur leurs satisfactions des espaces proposés aux parcs Loisirs et Nature de Raismes. Pour ce faire, on va tout d'abord présenter 2 modèles d'estimation qui sont les modèles Logit et Probit. Ensuite, on va présenter le modèle choisi avec les variables choisies. Pour enfin, présenter les résultats du modèle.

A. Présentation du modèle

Dans cette première sous-partie de cette section, je vais présenter les modèles Probit et Logit dans un premier temps. Et dans un second temps, je vais présenter les variables du modèle et le modèle choisi.

1. Présentation des modèles Logit et Probit

a) *Le modèle Logit*

Le premier modèle que je vais présenter est le modèle logit. Le modèle logit est un modèle de régression utilisé dans les statistiques et l'analyse de données. En économétrie, il est souvent utilisé pour ajuster une variable dépendante qui est divisée en plusieurs catégories. Par exemple, si la variable dépendante est catégorisée en fonction des moyens de mobilité utilisés, alors on a comme valeurs : 0 si l'individu n'utilise que le vélo, 1 s'il n'utilise que la voiture et 2 s'il n'utilise que le bus. Ce modèle permet de prédire la probabilité qu'un événement donné se produise. Le modèle logit est basé sur une fonction logistique qui est utilisée pour modéliser des situations où il y a deux résultats possibles (un événement a lieu ou pas) ou plusieurs résultats qui sont catégorisés.

Dans notre cas, nous allons utiliser le modèle sous sa forme binaire. Le modèle logit, sous cette forme, permet de prédire la probabilité qu'un événement donné ait lieu ou non (dans notre cas, si la personne est satisfaite des espaces du parc). Le modèle logit étant un modèle qui estime la probabilité qu'un événement ait lieu ou non, les valeurs des estimations que l'événement ait lieu sont compris entre 0 et 1.

Les coefficients obtenus à partir d'un modèle logit représentent la variation du logarithme de la probabilité d'occurrence du résultat en fonction d'une augmentation d'une unité de la variable prédictive. Un coefficient positif indique qu'à mesure que la valeur du prédicteur augmente, la probabilité que l'événement se produise augmente aussi. Un coefficient négatif, en revanche, signale une réduction de cette probabilité.

Les modèles Logit requièrent le respect de plusieurs hypothèses pour garantir la validité des résultats. Parmi celles-ci figurent l'indépendance des observations, la linéarité du logit pour les prédicteurs continus et l'absence de multi colinéarité entre les variables prédictives. Le non-respect de ces hypothèses peut entraîner des estimations biaisées et des conclusions erronées.

La formule suivante représente le point de départ de l'arrivée à la fonction logistique qui est utilisée pour modéliser la probabilité qu'un événement se produise. Une fonction logit peut s'écrire :

$$Prob(y_i = 1) = \log[P/(1 - P)] = Z = b_0 + b_1x_1 + b_2x_2 + \cdots + b_nx_n$$

Avec y_i est la variable dépendante

P est la probabilité qu'un événement se produise.

Z est la combinaison linéaire des variables indépendantes avec les coefficients.

b_0 est la constante et b_i est le coefficient de la i -ème variable explicative.

n est le nombre de variables explicatives.

x_i est la i -ème variable explicative.

L'équation mentionnée ci-dessus ne garantit pas nécessairement des résultats compris entre 0 et 1. Pour remédier à cette limitation, il est nécessaire de résoudre davantage l'équation donnée afin d'obtenir la fonction suivante, qui peut être utilisée pour déterminer la probabilité d'occurrence des événements.

$$Prob(y_i = 1) = \frac{1}{1 + e^{-Z}}$$

Cette expression mathématique représente la fonction de répartition cumulative de la distribution logistique. Elle modélise la probabilité de survenance d'un événement selon la loi logistique.

b) Le modèle Probit

Le modèle probit est, tout comme le modèle logit, un modèle statistique et d'analyse de données qui est aussi utilisé pour prédire la probabilité qu'un événement se produise. Le modèle Probit donne donc aussi des résultats qui varient entre 0 et 1, et la variable dépendante est une variable qualitative qui est catégorisée comme pour le modèle logit. Comme le modèle probit et logit sont des modèles similaires, les hypothèses de départ du modèle probit sont proches de celles du logit. A la différence du modèle logit, le modèle probit utilise la fonction de distribution cumulative de la loi normale centrée et réduite.

La formule du modèle Probit est la suivante :

$$Prob(y_i = 1|X) = \Phi(Z)$$

Où $Z = b_0 + b_1X_1 + b_2X_2 + \cdots + b_nX_n$

y_i est la variable dépendante.

$Prob(y_i = 1)$ est la probabilité que l'événement se produise.

X_i est la i -ème variable explicative.

b_0 est la constante et b_i est le coefficient de la i -ème variable qualitative.

n est le nombre de variables explicatives.

Z est la combinaison linéaire des variables explicatives

Φ est la fonction de distribution cumulative de la distribution normale standard.

Le modèle peut aussi s'écrire :

$$Prob(y_i = 1|X) = \Phi(Z) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \int_{-\infty}^Z e^{-\frac{u^2}{2}} du$$

u est une variable standard normale qui a pour moyenne 0 et écart type 1.

Cette dernière expression mathématique représente la fonction de répartition cumulative de la distribution de la loi normale.

c) Comparaison des deux modèles

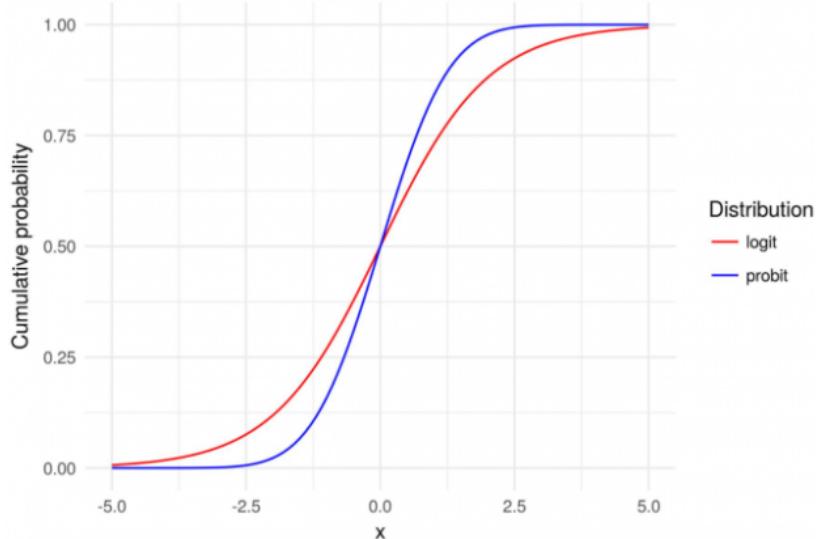
Pour entamer cette section dédiée à la comparaison des modèles profit et logit, il convient de noter que les modèles logit et probit présentent une grande similarité, ce qui conduit également à des résultats similaires. Cette proximité entre les deux modèles s'explique par leurs distributions, la distribution logistique et la distribution normale sont très proches. Cependant, elles ne sont pas identiques, donc certaines différences peuvent être observées dans certains cas. L'un des cas où les résultats sont différents entre les deux modèles est lorsque la répartition entre le nombre d'observations codées en 1 et le nombre d'observations codées en 0 est très déséquilibrée. Les résultats différents peuvent apparaître lorsque l'intervalle de variation d'une des variables explicatives est très grand. Les différences s'observent lorsque l'on retrouve des valeurs extrêmes.

Cela est expliqué par la forme de la courbe de distribution, le modèle logit avec la distribution logistique qui présente des queues plus lourdes (les valeurs limites 0 et 1 sont moins vite atteintes) que la distribution normale. Cela signifie que cette distribution peut légèrement mieux gérer les valeurs extrêmes dans les prédictions et les résultats. Tandis que le modèle probit, qui a une distribution normale, a des queues plus claires (les valeurs limites 0 et 1 sont plus vite atteintes). Cela signifie que le modèle est moins accommodant pour les valeurs aberrantes.

Cette différence dans les lois de distribution se retrouve aussi dans les hypothèses sur la distribution de l'erreur. Pour le modèle logit, l'erreur est supposée suivre une distribution logistique tandis que pour le modèle Probit, l'erreur est supposée suivre une distribution normale.

Les modèles logit utilisent, comme dit précédemment, une fonction logistique pour estimer les probabilités en supposant des effets multiplicatifs de variables indépendantes, tandis que les modèles probit utilisent la fonction de distribution cumulative normale, en supposant des effets additifs.

L'image ci-dessous représente les modèles Logit & Probit :



VII-1 distribution de probabilité cumulatives des lois logistique et loi normale

Le schéma ci-dessus présente les distributions des probabilités cumulatives de la loi logistique (en rouge) et de la loi normale (en bleu).

L'une des autres différences entre le modèle probit et le modèle logit se trouve dans l'interprétation des coefficients. Dans le modèle logit, les coefficients peuvent être interprétés de manière précise en tant que rapports de probabilités. Une variation d'une unité dans une variable explicative modifie la probabilité de survenue de l'événement d'un facteur correspondant au coefficient exponentiel. Dans le cadre du modèle probit, les coefficients indiquent la variation du score Z (par rapport à la distribution normale standard) qui résulte d'une variation d'une unité de la variable prédictive. C'est moins intuitif que les odds ratios qui sont les rapports de probabilité du modèle logit. Dans le cadre de ce modèle économétrique, l'interprétation des valeurs des coefficients n'est pas importante. L'objectif est de voir si l'impact d'un élément des profils des visiteurs est négatif ou bien positif, donc cette différence entre les deux modèles n'est pas importante.

La dernière différence majeure vient des méthodes de calcul. Le calcul du modèle probit est historiquement plus difficile que les méthodes de calcul du modèle logit. Cependant, ce point est moins préoccupant pour deux raisons, la première est liée aux moyennes numériques actuelles qui ont permis de calculer plus facilement les modèles probits et la deuxième liée au mémoire car, comme dit précédemment, l'objectif du modèle dans

le mémoire est de voir les impacts négatifs ou bien positifs de différents aspects des visiteurs plus que de calculer les probabilités qu'un visiteur soit satisfait du parc.

d) Choix du modèle

Le modèle final retenue est un modèle probit car tout d'abord la différence entre le probit et le modèle logit est peu existant au niveau des résultats. Ensuite, les objectifs du modèle économétrique effectuer dans ce mémoire est de se concentrer davantage sur les signes des coefficients, plutôt que sur la valeur de ces derniers. C'est pour cela que les différences d'interprétation des valeurs des coefficients entre les deux modèles ne sont pas importantes.

Après avoir présenté les deux différents modèles, la sous-partie suivante va présenter les données et les variables qui ont été tirées de ces données.

2. Présentation des variables

Tout comme pour les enquêtes, les données qui seront utilisées pour les modèles économétriques proviennent des réponses des visiteurs du parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut à Raismes. Avec les questionnaires qui ont été administrés par les étudiants de la filière STAPS de l'université polytechnique des Hauts-de-France et des affiches possédant des QR code. Cependant, c'est la première forme de collecte de réponse qui a apporté le plus de résultats.

Les variables qui seront utilisées dans les modèles proviennent de certaines réponses au questionnaire. Les différentes variables sont expliquées ci-dessus.

La variable endogène est la satisfaction des visiteurs aux espaces proposés par le parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut. Le codage de la variable dépendante est 1 si les visiteurs du parc sont très ou extrêmement satisfaits aux espaces proposés et 0 sinon (les visiteurs sont moins satisfaits). La variable endogène dans l'écriture du modèle sera nommée Satisfaction.

Il était possible de coder en 0 les non satisfaits et en 1 les satisfaits, mais la proportion des visiteurs satisfaits est trop conséquente pour avoir des modèles cohérents, que ce soit en probit ou bien en logit.

Les variables explicatives sont au nombre de 13 dans le modèle et sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Nom de la variable explicative	Codage de la variable
Sexe	1 si le visiteur est un homme 0 sinon
Groupe	1 si le visiteur à déclarer venir en groupe 0 sinon
Age	1 si le visiteur à plus de 45 ans 0 sinon
Week-end	1 si le visiteur à déclarer venir que le week-end 0 sinon
Eté_visite_plusieur_fois_semaine	1 si le visiteur à déclarer de venir plusieurs fois par semaine durant l'été 0 sinon
Licence_min	1 si le visiteur à pour derniers diplôme obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur 0 sinon
Parfois_visite_autre_base	1 si le visiteur à déclarer qu'il va parfois visiter d'autres base de loisirs ou de parc 0 sinon
Proximité_dist	1 si le visiteur à déclarer de vivre à moins de 20 kilomètres de la base 0 sinon
CSP_E_O	1 si le visiteur est un employé ou bien un ouvrier 0 sinon
Ascension_nature	1 si le visiteur est sensible à l'immersion dans un espace naturel durant l'ascension du terril 0 sinon
Ascension_histoire	1 si le visiteur est sensible à l'immersion dans un lieux chargés d'histoire durant l'ascension du terril 0 sinon
Ascension_terril_plusieurs_fois	1 si le visiteur à déclarer à avoir gravit le terril plusieurs fois 0 sinon
Sensibilité_proximiter_urbaine	1 si le visiteur à déclarer d'être sensible au fait que le parc soit à proximité d'une zone urbaine 0 sinon

Tableau VII-1 Présentation des variables du modèle probit

Les variables Age, Proximité_dist et CSP_E_O ont été choisies à la suite de tests sur les variables de la distance, l'âge et les CSP. Les options sélectionnées sont celles qui ont démontré les résultats les plus convaincants dans les modèles.

Pour le choix du codage pour la variable de l'âge, les tests ont été effectués autour de la moyenne des visiteurs du parc Loisirs et Nature. Cette moyenne est d'environ 40 ans, donc les valeurs testées pour les premiers modèles tests ont été effectuées via cette moyenne. Ensuite, pour les autres modèles tests, le codage de l'âge a été effectué à partir d'une variation de 5 autour de la moyenne (en partant de 40 ans), donc les valeurs qui séparent l'âge en deux classes pour les modèles testés suivants ont été 35 et 45 ans. À la suite de ces modèles tests, lorsque l'âge des visiteurs a été séparé au niveau de 45 ans, les résultats des modèles se sont montrés probants.

Pour la variable sur la distance, les modèles test étaient effectués autour de la moyenne des distances que les visiteurs déclarent avoir entre le parc et leur habitation. Cette moyenne était d'environ 20 kilomètres. À la suite de tests autour d'une variation de 5 kilomètres de la distance pour le codage. Le codage qui donne les meilleurs résultats est la valeur qui se rapproche le plus de la moyenne.

Pour le choix du codage des CSP, ils ont tout d'abord été testés une à une. À la suite de ces tests, deux CSP se sont débarqués avec les employés dont les résultats étaient directement significatifs et les ouvriers dont les résultats n'étaient pas significatifs, mais il y a eu un écart important avec les autres CSP (autre qu'employés) en termes de significativité. Le fait que les employés et les ouvriers sont deux CSP proches a conduit à d'autres modèles qui ont apporté des résultats moins significatifs, mais ils sont toujours pertinents. Pour les interprétations, cela est plus pertinent que d'avoir uniquement les employés, car les employés et les ouvriers peuvent être réunis en une classe social du fait qu'ils ont des caractéristiques proches.

Le modèle probit avec toutes les variables explicatives s'écrit donc :

$$Prob(Satisfaction = 1|X) = \Phi(Z)$$

Où

$$\begin{aligned} Z = & b_0 + b_1 sexe + b_2 Groupe + b_3 Age + b_4 weekend + b_5 Ete_plusieur_fois_semaine \\ & + b_6 Licence_min + b_7 + b_8 Proximité_dist + b_9 CSP_E_O \\ & + b_{10} ascension_nature + b_{11} ascension_histoire \\ & + b_{12} terrils_monté_plusieur_fois + b_{13} sensibilité_proximiter_urbaine \end{aligned}$$

B. Présentation des résultats

Dans cette sous-partie, les résultats du modèle probit présenté dans la partie précédente seront présentés et analysés. Les estimations qui seront présentées dans les tableaux suivants ont été réalisées via le logiciel Gretl.

1. Interprétation des résultats du modèle complet

Pour le modèle probit présenté dans la partie sur la présentation des variables, Gretl donne les résultats suivants pour les coefficients :

Nom de la variable explicative	Coefficient	Erreur std	z	P critique
Constante	0,221974	0,265785	0,8352	0,4036
Sexe	-0,0643212	0,157910	-0,4073	0,6838
Groupe	-0,311476	0,214744	-1,450	0,1469
Age	-0,442599	0,205765	-2,151	0,0315 **
Week-end	0,364757	0,166580	2,190	0,0285 **
Eté_visite_plusieur_fois_semaine	0,527728	0,208676	2,529	0,0114 **
Licence_min	0,0644975	0,175834	0,3668	0,7138
Parfois_visite_autre_base	-0,389915	0,164989	-2,363	0,0181 **
Proximité_dist	-0,369920	0,211231	-1,751	0,0799 *
CSP_E_O	-0,248308	0,165335	-1,502	0,1331
Ascension_nature	0,505145	0,188851	2,675	0,0075 ***
Ascension_histoire	0,285708	0,207019	1,380	0,1676
Ascension_terril_plusieurs_fois	-0,460073	0,187954	-2,448	0,0144 **
Sensibilité_proximiter_urbaine	0,240952	0,201021	1,199	0,2307

Tableau VII-2 Présentation des résultats du modèle

Tout d'abord, Le modèle présenté a un nombre de cas correctement prédits assez élevé (65 %, cela représente 186 cas bien prédits sur 286). Le modèle ne présente aussi aucune trace d'une colinéarité excessive entre les variables explicatives.

Dans ce modèle, nous avons de nombreuses variables qui n'ont pas d'impact sur la satisfaction. Tout d'abord, nous avons les variables qui ne sont pas du tout significatives

comme le sexe des visiteurs et le fait qu'ils possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur qui n'ont pas d'impact significatif sur la satisfaction. Le fait que les visiteurs apprécient la proximité du parc avec une zone urbaine n'a pas d'impact significatif sur leur satisfaction concernant les espaces proposés. Enfin, nous avons les variables qui ne sont pas significatives mais qui sont proches de la significativité à 10 %, comme le fait que les visiteurs viennent en groupe, qu'ils sont ouvriers ou bien et que durant l'ascension du terril ils recherchent l'immersion dans un lieu chargé d'histoire, donc ces variables n'ont pas d'impact significatif, mais elles ont des impacts minimes sur la satisfaction des visiteurs.

Par exemple, dans ce modèle, il est crucial de noter que pour les variables significatives, le signe du coefficient associé à la variable âge est négatif. C'est-à-dire que la probabilité que le visiteur soit satisfait sera plus faible pour un visiteur âgé que pour un visiteur jeune. Les visiteurs qui vivent proche du parc sont moins satisfait que les visiteurs qui vivent loin.

Du fait du nombre de variables non explicatives dans le modèle qui est élevé (il y a autant de variables significatives que de variables non significatives), les analyses sur les variables explicatives ne sont pas forcément tout de suite pertinentes car, par la suite, l'objectif serait de rendre le modèle plus simple (avec moins de variables), tout en gardant un pouvoir de prédiction similaire et avoir un maximum de variables explicatives qui soient significatives. Pour ce faire, on va utiliser la méthode de l'élimination progressive (« Backward Elimination »).

Cette méthode est à l'opposé de la sélection progressive (" Forward Regression") qui a pour objectif de rajouter les variables une à une, la sélection de la première variable se fait avec celle qui est la plus corrélée avec la variable dépendante. Ensuite, on rajoute les variables une à une avec des liens de corrélation entre la variable dépendante et la variable à ajouter sans qu'il n'y ait de colinéarité. Cette méthode est rejetée car dans notre cas elle est difficile car le nombre de variables possibles à tester est très élevé.

L'élimination progressive consiste donc à partir d'un modèle avec un nombre n de variables explicatives et de retirer une à une les variables explicatives qui sont les moins significatives (ou bien le t de Student sous en dessous du seuil critique) en réestimant le modèle à chaque variable retirée. La méthode est utilisée lorsque le modèle comporte un nombre important de variables explicatives car le risque de colinéarité est élevé dans ce cas.

L'élimination progressive a été préférée à la sélection progressive car nous avons, pour le modèle de base, un nombre de variables qui est très conséquent (13 variables). En plus du nombre de variables élevé, nous pouvons partir d'un modèle de base qui est le modèle présenté juste au-dessus. L'élimination progressive est souvent utilisée pour pallier les problèmes de colinéarité, mais dans notre modèle de base aucune trace de colinéarité excessive n'a été détectée, donc le choix des variables à éliminer se fera en fonction de leur significativité.

Le modèle avec toutes les variables présente plusieurs variables explicatives qui ne sont pas significatives via la méthode présentée juste au-dessus. Nous allons retirer les variables une à une en commençant par celle qui est la moins significative, c'est-à-dire la variable Licence_min qui a la p_critique la plus élevée. Le retrait de la variable a eu pour conséquence de modifier les valeurs des coefficients et les p_critique à cause des colinéarités existantes mais qui ne sont pas excessives.

Pour poursuivre, on répète le processus plusieurs fois en prenant toujours la variable explicative avec la p_critique la plus élevée jusqu'à avoir retiré toutes les variables non significatives. Les variables à retirer sont, dans l'ordre du premier retirer (mis à part la variable Licence_min qui est déjà retirée) au dernier retirer, la variable sexe, Sensibilité_proximiter_urbaine, Groupe et Proximité_dist. Cette dernière variable (Proximité_dist) était significative dans le précédent modèle, mais le retrait de certaines variables a conduit au fait qu'elle soit devenue moins significative et a donc été retirée du modèle. Le modèle présenté juste en-dessous est d'une qualité comparable, voire supérieure, à celle du modèle de base.

Le modèle probit avec les variables retirer donne :

$$Prob(Satisfaction = 1|X) = \Phi(Z)$$

Où

$$\begin{aligned} Z = b_0 + b_1 Age + b_2 weekend + b_3 Ete_plusieur_fois_semaine \\ + b_4 Parfois_visite_autre_base + b_5 CSP_E_O + b_6 ascension_nature \\ + b_7 ascension_histoire + b_8 terrils_monté_plusieur_fois \end{aligned}$$

2. Interprétation des résultats pour le modèle réduit

Les résultats du modèle présenter juste au-dessus proviennent aussi du logiciel du Gretl et ils sont récapitulé dans le tableau ci-dessous.

Nom de la variable explicative	Coefficient	Erreur std	z	P critique
Constante	-0,0569074	0,187142	-0,3041	0,7611
Age	-0,427737	0,195590	-2,187	0,0287 **
Week-end	0,386434	0,162834	2,373	0,0176 **
Eté_visite_plusieur_fois_semaine	0,420714	0,198739	2,117	0,0343 **
Parfois_visite_autre_base	-0,212886	0,155634	-1,753	0,0795 *
CSP_E_O	-0,273059	0,159206	-1,715	0,0863 *
Ascension_nature	0,396497	0,181060	2,190	0,0285 **
Ascension_histoire	0,331664	0,203789	1,627	0,1036
Ascension_terril_plusieurs_fois	-0,503948	0,1835408	-2,746	0,0060 ***

Tableau VII-3 Présentation des résultats du modèle réduit

Ce modèle réduit est un modèle qui a une qualité de prédiction similaire au premier modèle, le nombre de cas correctement prédits est de 187 (65,7%). Pour ce second modèle, on est sur 1 cas de plus que le précédent modèle. Ce second modèle tout comme le premier ne présente aucune trace de colinéarité excessive entre les variables.

Tout d'abord, comme pour le premier modèle, le coefficient pour l'âge est négatif et à un impact important et significatif. Donc, dans le modèle réduit, la probabilité qu'un visiteur soit satisfait sera plus faible pour un visiteur âgé que pour un visiteur plus jeune.

Dans les variables qui vont impacter négativement la satisfaction aux espaces des parcs, nous avons, tout d'abord, les visiteurs qui ont visité parfois d'autres bases de loisirs ou de parcs qui ont une probabilité plus faible d'être satisfaits que les autres visiteurs. C'est-à-dire que le parc Loisirs et Nature de la porte du Hainaut est moins bien perçu par les visiteurs qui ont visité d'autres parcs ou bases de loisirs.

Les visiteurs qui sont employés ou bien ouvriers sont moins satisfaits des espaces que les visiteurs provenant de catégorie socio-professionnelle supérieure. Cela peut s'expliquer sûrement par la provenance des visiteurs, les visiteurs du parc de Raismes sont principalement des personnes venant de grande ville proche du parc (Valenciennes et Saint-Amand), ce qui rejoint la littérature sur la provenance des visiteurs pour les bases de loisirs qui ont été effectuées avant tout pour les habitants de la ville (Schut, P.-O. & Philippe, M. 2020). Les employés et les ouvriers qui ne vivent pas forcément dans les

grandes villes mais plus dans les périphéries sont moins satisfaits des espaces car leur attente de ces derniers est différente de celles des cadres ou bien des professions intermédiaires.

Les visiteurs ayant effectué l'ascension du terril à plusieurs reprises expriment une satisfaction moindre quant aux espaces proposés par le parc, en comparaison avec les autres visiteurs. Cette variable est celle qui est la plus significative du modèle, en plus d'avoir le plus d'impact sur la satisfaction. Cela pourrait s'expliquer soit par une lassitude des espaces du parc et dans des terrils environnants, soit que les visiteurs qui font l'ascension du terril plusieurs fois apprécient peu les espaces qui font réellement partie du parc. Les terrils étant en dehors de l'espace clôturé pour le parc, les visiteurs qui ont fait plusieurs fois l'ascension le font principalement pour quitter le parc et ces espaces qu'ils apprécient peu, tout en préférant venir au niveau des terrils.

Les visiteurs habituels du parc en été (ceux qui viennent plusieurs fois par semaine en été) sont plus satisfaits que les visiteurs qui sont habitués d'être présents fréquemment en été. Ce résultat est caractérisé tout d'abord par la période de l'étude, qui a été réalisée en été. De plus, un visiteur ou touriste qui revient fréquemment dans une destination ou un lieu a de grandes chances d'apprécier cet espace.

Les visiteurs qui viennent uniquement le week-end apprécient plus les espaces du parc que les autres visiteurs. Le fait que les visiteurs qui viennent le plus le week-end soient plus satisfaits, dans notre cas, rejoint une partie de la littérature. Les visiteurs des bases de loisirs (le parc de Raismes était une base de loisirs) viennent principalement le week-end (Schut, P.-O. & Philippe, M. 2020) et la satisfaction des visiteurs pour les espaces verts (le parc de Raimes est un espace naturel avec des activités) est souvent très élevée (Boutefeu.E, 2007)

Les visiteurs sont plus satisfaits des espaces du parc quand ils pratiquent l'ascension du terril pour l'immersion dans un espace naturel, plus que les autres visiteurs. Cela confirme ce qui a été vu dans la littérature pour les espaces verts et les espaces naturels qui sont fortement recherchés lorsque les visiteurs vont dans des espaces verts et qu'ils sont fortement satisfaits de ces espaces (Boutefeu.E, 2007 ; Long, N, & Tonini, B, 2012 ; Raynouard, Y, 1989).

Le point qui va un peu à l'encontre de la littérature est le fait que les visiteurs qui font l'ascension du terril pour rechercher l'immersion dans un lieu historique sont plus satisfaits du parc que les autres visiteurs. C'est-à-dire que les visiteurs qui sont sensibles à l'aspect historique des terrils sont plus satisfaits des espaces du parc. On peut penser que cela va à l'encontre du patrimoine industriel qui est souvent rejeté par les visiteurs d'un site car le patrimoine industriel présente de nombreux points négatifs qui sont liés aux dégâts environnementaux ou bien aux pensées sur les conditions de travail difficiles pour les mineurs, engendrées durant l'exploitation (Edwards J A and Llurdés i Coit J C 1996, Hanlon 2020, Parlement européen 2013).

Cependant, l'aspect historique des terrils avoisinants fait que les visiteurs accordent plus de valeur aux espaces du parc. Cela pourrait s'expliquer par une forme de tourisme du patrimoine industriel (Edwards J A and Llurdés i Coit J C 1996) qui se serait développée pour les visiteurs qui profitent aussi des terrils à proximité, ou bien par le fait que l'aspect historique des terrils proche du parc fait partie de l'identité et des caractéristiques de ce dernier, comme il était le cas pour la course des terrils de Raismes avec les participants qui mettaient l'aspect historique comme étant une caractéristique qui faisait l'originalité de la course (Arnal, T., & Champin, H. 2021). Cependant, dans notre modèle la variable Ascension_histoire (les visiteurs font l'ascension du terril pour rechercher l'expérience d'être dans un lieu chargé d'histoire) n'est pas significative mais est proche d'être significative à 10 % de marge d'erreur.

Pour résumer, le modèle nous permet de mettre en évidence que certains profils de visiteurs sont moins satisfaits des espaces proposés par le parc. Ces profils sont les classe modeste (employés et ouvrier) et les visiteurs les plus âgée (plus de 45 ans) qui sont des profils visés par les politiques sociaux qui a conduit à la construction du parc. On peut dire cela car les visiteurs plus âgés et les classes modestes sont visée par les politiques social car ils sont ceux qui ont le moins de moyenne d'accéder à des de pleines air. Les visiteurs les plus satisfait du parc sont les habituels du parc, les visiteurs qui viennent plusieurs fois en été et qui viennent uniquement le week-end sont plus satisfait que les autres visiteurs mais cette question d'habitude ne se limite que à ceux qui restent dans le parc. Les visiteurs ayant exploré plusieurs fois les terrils environnants se montrent moins satisfaits des espaces du parc, ce qui suggère une certaine lassitude vis-à-vis du parc et probablement une préférence pour l'ascension des terrils. Les visiteurs valorisent cet aspect historique, estimant qu'il ajoute une dimension supplémentaire au parc. L'ascension des terrils, notamment, est appréciée pour son intérêt historique, ce qui renforce l'attrait des espaces du parc.

VIII. Conclusion

L'objectif de ce mémoire était de voir la perception de la réhabilitation d'un site de patrimoine industriel en objet de loisirs en prenant le cas du parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut de Raismes. Plus précisément, les objectifs étaient de voir comment le parc de Raismes était perçu, quelles sont ses limites et qui sont ses visiteurs. Ensuite, un autre objectif était de montrer la place du patrimoine minier et du patrimoine naturel dans le parc. Enfin de montrer l'impact de différents profils et l'impact de différentes sensibilités des visiteurs sur leurs satisfactions aux espaces proposés par le parc.

Tout d'abord, on a vu que le parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut de Raismes avait des profils de visiteurs très variés et plutôt en bonne santé. Cependant, l'aspect social, qui est à la base de la création du parc, ne semble pas être rempli car nous avons une surreprésentation des classes sociales les plus aisées. Même si cette remarque existe déjà dans la littérature pour les bases de plein air et de loisirs, les visiteurs du parc de Raismes utilisent principalement la voiture, peu les mobilités et quasiment pas les transports en commun, témoignant d'un manque d'infrastructure pouvant éviter l'utilisation importante de la voiture. Nous avons vu que le parc de Raismes a un rayonnement régional fort et que ses visiteurs sont principalement des citadins. Au niveau de l'appréciation du patrimoine minier, les visiteurs du parc y sont relativement peu sensibles. On a vu que cet aspect est unique au visiteur du parc de Raismes car si on prend les visiteurs de la base de loisir de Chabaud Latour de Condé sur Escaut, ils sont plus sensibles à cet aspect.

Le modèle économétrique a permis de montrer quelles sensibilités et quel profil de visiteur ont un impact sur la satisfaction aux espaces du parc. On a vu que les visiteurs les plus âgés et ceux faisant partie de la classe sociale que l'on pourrait qualifier de modeste sont moins satisfaits des espaces proposés par le parc. Au niveau de l'impact du patrimoine minier, on a vu qu'il y a deux sensibilités différentes qui ont un impact opposé sur la satisfaction des visiteurs. Une de cette sensibilité (plusieurs ascensions du terril) a un fort impact et est négative pour la satisfaction des visiteurs. L'autre sensibilité (recherche l'immersion dans un lieu chargé d'histoire) a un faible impact, mais il est positif sur la satisfaction des visiteurs.

L'impact de la sensibilité au patrimoine minier de la part des visiteurs est ici très important. Dans notre cas, cet impact est principalement négatif, mais on peut se demander si pour d'autres sites nous avons des résultats similaires.

Comme dit précédemment, la sensibilité des visiteurs au patrimoine minier est propre au parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut à Raismes. On a vu que pour la base de Loisirs de Chabaud Latour, les visiteurs étaient plus sensibles que ceux du parc de Raismes. On peut se demander si cette différence entre les deux sites est généralisée. C'est-à-dire, retrouvons-nous, en étudiant d'autres sites de patrimoine minier qui ont été

réhabilités en objet de loisirs, certains sites où les visiteurs sont aussi sensibles que les visiteurs de Raismes ou bien ceux de Condé-sur-Escaut. Du coup, cela peut nous montrer si l'un des deux sites a des résultats qui diffèrent de la tendance régionale sur la satisfaction minière. Cette remarque de voir d'autres sites pour voir si on retrouve des tendances sur la sensibilité minière similaires à notre cas peut se faire pour les différences générationnelles dans la sensibilité minière afin de voir si elle est plus ou moins importante dans les autres sites.

Cependant, l'appréciation des visiteurs au patrimoine minier, car les questions où le patrimoine minier était cité proposaient un choix de réponses multiples, mais la grande majorité n'ont répondu qu'une seule réponse. L'une des questions que l'on peut se poser est de savoir si les personnes qui n'ont pas cité le patrimoine minier le font car elles ne l'apprécient pas, ou bien elles l'apprécient moins que les aspects cités. Dans ce cas, on est dépendant des réponses données par les visiteurs.

Enfin, pour approfondir les recherches, on pourrait essayer d'avoir un plus grand nombre de répondants pour les deux sites afin d'avoir plus de représentativité pour les analyses. Ce nombre de répondants s'explique par le nombre de réponses provenant des QR code qui a été faible.

IX. Bibliographie

Arnal T et Champin H (2021) Le noir et le vert: la course des terrils de Raismes, entre construction et recomposition de l'identité d'un ancien territoire minier. Sciences sociales et sport, 17, pp.57 86. 10.3917/rsss.017.0057. hal-04048167

Arnal T et Champin H (2022) Entre sauvegarde du patrimoine minier et préservation du patrimoine naturel : la course des terrils, une vitrine pour la région Hauts-de-France. In J.-F. Loudcher, A. Suchet, & P. Soulier (éds.), *Héritages sportifs et dynamiques patrimoniales* (1-). Presses universitaires de la Méditerranée. <https://doi.org/10.4000/books.pulm.20562>

Atlan A (2023). Le patrimoine naturel, un concept en transition. Palimpseste. Sciences, humanités, sociétés, 9, pp.22-25. halshs-04188424

Bélanger, C.-É. (1999). Le tourisme social : bilans, enjeux et perspectives. *Téoros*, 18(3), 53–57. <https://doi.org/10.7202/1071854ar>

Berthomier N, Jonchery A (2023) Visites de musée et d'exposition au fil de l'âge, ministère de la culture

BITS (Bureau international du tourisme social) (2002). « Statuts » (adoptés en 1963)

BITS (Bureau international du tourisme social) (1996). « Déclaration de Montréal : Pour une vision humaniste et sociale du tourisme », Adoptée lors du Congrès du BITS (septembre)

Boutefeu Emmanuel (2007) « La nature en ville : des enjeux paysagers et sociaux », Géoconfluences,. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm>

Carte du bassin minier du Nord Pas-de-Calais. [L'engagement pour le renouveau du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais — Géoconfluences](#)

Chaillet M (2018) Les espaces verts urbains à travers le prisme des usagers: approche socio-spatiale. Application à trois cas rennais. Sciences de l'Homme et Société.

Décret n° 67-158 du 1er mars 1967 instituant des parcs naturels régionaux (Journal officiel du 2 mars 1967)

Edwards J A and Llurdés i Coit J C (1996). Mines and quarries: industrial heritage tourism. Annals of Tourism Research 23 (2): 341–363.

European Parliament (2013). Industrial heritage and agri/rural tourism in Europe. Study. Directorate-general for internal policies, Policy department B: Structural and cohesion policies, Transport and tourism. Brussels: European Union.

Hanlon W W (2020). Coal Smoke, City Growth, and the Costs of the Industrial Revolution. The Economic Journal, 130 (626), 462–488.

Jolin L (2004). « Le tourisme social, un concept riche de ses évolutions », Le tourisme social dans le Monde, n° 141, p. 6-8

Jolin L et Proulx L (2005) « L'ambition du tourisme social : un tourisme pour tous, durable et solidaire ! », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 32 | 2005 URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/868> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.868>

Le Bot J-M (2019) Exister comme patrimoine. Le cas du « patrimoine naturel ». *Tétralogiques*, 24. [hal-02092226](#)

Lefevre J-C (1990) « De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel », in : Patrimoines en folie, sous la dir. d'Henri Pierre Jeudy, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 29–75

Lombardo P et Wolff L (2020) “Cinquante ans de pratiques culturelles en France”, ministère de la culture,

Long N & Tonini, B (2012). Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers. *VertigO*, 12(2).

Mortelette C (2020) La patrimonialisation de l'héritage minier dans le Nord-Pas-de-Calais : un outil efficace de réconciliation de la population locale avec son passé ?. *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, 7, 10.4000/craup.3828. [hal-04157892](#)

Mortelette C (2024) Le bassin minier, paysage culturel évolutif vivant. Le paradoxe temporel derrière l'apparente uniformité spatiale?. *Temporalités: revue de sciences sociales et humaines*, pp.1-25

OMT code mondial d'éthique du tourisme : [Code mondial d'éthique du tourisme](#)

OMT ; glossaire ; consulté le 11/06/2025 définition du tourisme culturel : [Glossaire | ONU Tourisme](#)

ONU (1972) Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel. Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Raynouard Y (1989). Les loisirs de proximité : nouvelles tendances. *Téoros*, 8(1), 22–24. <https://doi.org/10.7202/1080354ar>

Schut P-O & Philippe M (2020). Usages des bases de plein air et de loisirs : le partage entre les résidents et les visiteurs. *Téoros*, 39(1). <https://doi-org.ezproxy.uphf.fr/10.7202/1074093ar>

Sen A (1985), *Commodities and Capabilities*, Oxford, Elsevier Science Publishers.

Site du bassin minier Nord Pas-de-Calais patrimoine mondial pour l'aspect historique : [Trois siècles d'Histoire – Bassin minier Nord-Pas de Calais – Patrimoine mondial](#)

Site bassin minier Nord Pas-de-Calais patrimoine mondial pour les aspects sur les terrils : [Terrils – Bassin minier Nord-Pas de Calais – Patrimoine mondial](#)

Small R and Syssner J (2016) Diversity of new uses in post-industrial landscapes: diverging ideals and outcomes in the post-industrial landscapes of Lowell, Massachusetts and Norrköping, Sweden. *Journal of Urban Design*, 21(6): 764–784.

TICCIH (2011), Principles for the Conservation of Industrial Heritage Sites, Structures, Areas and Landscapes lien : [Dublin Principles – TICCIH](#)

Tricaud P-M (2010), CONSERVATION ET TRANSFORMATION DU PATRIMOINE VIVANT. Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs. Géographie. Université Paris-Est., Français. NNT: . tel-036

UMAT : [UNAT – Unat](#)

UNESCO définition du patrimoine culturel : [Patrimoine culturel | UNESCO UIS](#)